

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE: 38.— 19.25 9.75 3.50
 ÉTRANGER: 58.— 30.— 15.50 6.—
 Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
 A l'étranger: frais de ports en plus.

223^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHEQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

La réponse de Berne à la « protestation » du gouvernement de Prague

EN termes parfaitement courtois, qui tranchent sur le ton d'insolence que les gouvernements totalitaires ont coutume d'employer pour défendre leur mauvaise cause, le Conseil fédéral a publié, samedi, sa réponse au gouvernement tchécoslovaque; il met au point les affirmations inexactes contenues dans la protestation du cabinet communiste de Prague et rappelle opportunément les règles du droit des gens.
 Ou donc irions-nous s'il suffisait à un service étranger de munir ses espions de passeports diplomatiques pour leur assurer l'impunité? Le procédé serait vraiment trop commode.
 Le Conseil fédéral a donc toute raison de repousser avec énergie les outrages et les hypocrisies accusatoires d'un gouvernement qui ne craint pas de déguiser ses mouches en diplomates.
 Toutefois, la note du Conseil fédéral appelle encore une observation. On y lit que les deux ressortissants tchécoslovaques, envoyés en Suisse sous la haute protection du ministre des affaires étrangères, ont été arrêtés pour des agissements qui constituent « un cas flagrant d'espionnage ». Et plus loin, elle parle des deux « espions ».
 L'accusation est donc on ne peut plus précise. Aussi, dès que la discrétion ne sera plus nécessaire pour permettre à la justice de faire toute la lumière, l'opinion publique attend des autorités qu'elles l'informent exactement des faits reprochés aux deux agents de Prague. Ce sera la meilleure façon et la plus efficace de justifier l'attitude qu'a prise, en cette affaire, le Conseil fédéral.
 G. P.

POINT DE DÉPART DE LA NÉGOCIATION ?

De Gaulle semble avoir invité Bourguiba à s'entretenir avec lui

Prudence des milieux officiels sur cette rumeur

Les attentats se poursuivent tant dans la métropole qu'en Algérie



TUNIS. — « Le général de Gaulle fait de son mieux : c'est ma conviction », a déclaré M. Bourguiba dans une interview à l'hebdomadaire « Afrique Action ». « Il joue une partie extrêmement grave pour la France », a poursuivi le président de la République tunisienne, il s'informe. Il prend des précautions qui peuvent paraître superflues. Mais il doit éviter une cassure dans l'armée, dans le pays. Et il n'est dans l'intérêt de personne qu'il prenne trop de risques, ou qu'il échoue. Ce serait une catastrophe. Cela dit, si d'ici trois ou quatre semaines, la négociation n'est pas engagée, ce sera également la catastrophe.

« Mais je suis optimiste et je ferai ce qui sera en mon pouvoir pour faciliter les choses. D'ici peu, il y aura du nouveau. »

Le même hebdomadaire annonce qu'au cours de la réception offerte au corps diplomatique à l'Élysée le 1er février, le général de Gaulle a demandé au chargé d'affaires de Tunisie de dire au président Bourguiba qu'il serait « heureux de le recevoir à Paris à sa convenance ».

Nouvelle ni confirmée, ni infirmée

Le secrétaire d'Etat tunisien à l'information a refusé de confirmer ou d'infirmar la nouvelle publiée par le journal « Afrique Action » selon laquelle le général de Gaulle aurait invité le président Bourguiba à le rencontrer. Dans ce silence, il faut certainement voir un souci du gouvernement tunisien de ne pas enfreindre les règles élémentaires du protocole. D'ailleurs, il n'est pas dit que l'on soit en « haut lieu » tellement satisfait de l'annonce de cette nouvelle. Toute action pouvant permettre d'espérer un retour à la paix en Algérie est trop importante pour qu'elle ne soit pas menée minutieusement et sans brusquerie.

Aucune date n'est fixée

Une chose est à peu près certaine : aucune date n'a encore été fixée pour un éventuel voyage du chef de l'Etat tunisien à Paris. Celui-ci aura une semaine chargée. Demain et mercredi, il doit présider deux réunions de cadres au cours desquelles il prendra, dit-on, la parole sur des sujets économiques et sociaux.

Bourguiba viendrait auparavant en Suisse

Puis, en principe, il doit partir vendredi pour la Suisse pour y prendre trois semaines de repos. Il est vraisemblable qu'avant son départ — si départ il y a, du moins pour la Suisse — le président s'entretiendra avec les responsables du G.P.R.A.

(Lire la suite en 11^{me} page)

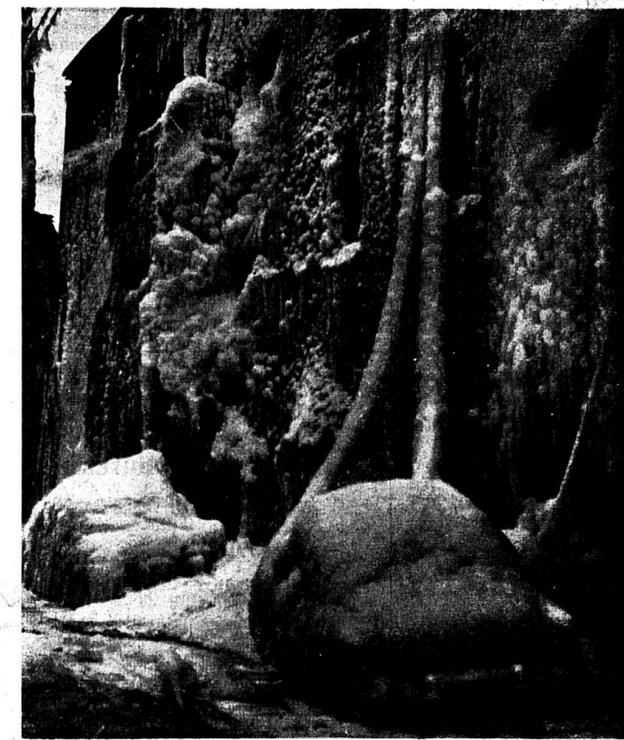
VIOLENTE ATTAQUE DE L'HIVER EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

Un petit village italien enseveli sous une avalanche

Dix-huit maisons ont été détruites et l'on a déjà retiré quatre morts

On déplore une centaine de victimes en Amérique du Nord

TURIN (UPI et AFP). — Une avalanche a enseveli, au cours de la nuit de samedi à dimanche le petit village italien de Rochemolles, qui se trouve dans la montagne au-dessus du tunnel du Mont-Cenis, entre Modane et Bardonecchia.



L'avalanche a dû se produire vers trois heures du matin. Une violente tempête de neige gêne considérablement les opérations de sauvetage. Hier, quatre corps ont été dégagés.

Dix-huit maisons ont été complètement détruites et deux autres gravement endommagées.

Les moniteurs de ski des troupes alpines italiennes de Bardonecchia et les gardes-frontières, qui possèdent une grande expérience de la montagne, participent aux secours.

Le village de Rochemolles est situé à environ 1700 mètres d'altitude, à quelque 7 km de Bardonecchia, auquel il est relié par des routes de montagne battue par les vents et rendues presque impraticables aux véhicules par une couche de neige qui atteint plus d'un mètre d'épaisseur.

Une nouvelle avalanche, qui s'est produite sur le versant italien du massif du Mont-Blanc, a détruit une partie des baraquements où sont hébergés les ouvriers et ingénieurs qui travaillent au percement du tunnel sous le Grand-Saint-Bernard.

La voie ferrée Paris-Rome coupée par une avalanche

Une puissante avalanche s'est abattue hier vers 18 heures (locale) sur la rive gauche de l'Arc, à un kilomètre en amont de Lapraz, à la sortie du tunnel dit « Des Grandes Murailles », coupant complètement la route nationale et la voie ferrée Paris-Rome.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Plusieurs villages isolés en Suisse

(Lire nos informations en dernières dépêches)

UN NOUVEAU GRAND PAS DANS LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Les Russes ont lancé samedi le plus lourd satellite artificiel

On n'exclut pas la possibilité qu'il y ait des passagers

MOSCOU (UPI). — La course à l'espace se poursuit sur un rythme de plus en plus accéléré entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Au véritable feu d'artifice tiré par les Américains au début de la semaine dernière — lancements réussis, en moins de 48 heures, d'un satellite artificiel « Samos », d'une fusée balistique intercontinentale « Minuteman » dont c'était le premier essai, et d'une cabine spatiale emmenant un chimpanzé pour un bref voyage dans l'espace extra-atmosphérique — les techniciens sovi-

etiques ont entendu répliquer par un grand coup : ils ont placé samedi sur orbite un « super spoutnik » de près de 6 tonnes et demie — 6483 kilos exactement. L'agence Tass qui a annoncé la nouvelle a bien précisé que ce poids de 6483 kg était celui du seul satellite « sans compter le poids du dernier étage de la fusée porteuse — précision

qui laisse supposer que le satellite n'a pas été détaché de ce dernier étage, et qu'ainsi c'est un ensemble encore beaucoup plus lourd qui gravite autour de notre globe.

On a appris par ailleurs :

● Que le nouveau satellite artificiel effectue une révolution autour de la terre toutes les 89 minutes 8 secondes.

● Que son apogée est de 327 km 600 exactement, et son périégée de 223 km 500.

● Que son orbite est inclinée de 64 degrés 57 minutes par rapport au plan de l'Equateur.

● Que tous les renseignements « scientifiques et techniques » que les savants soviétiques espéraient obtenir du lancement ont déjà été recueillis.

(Lire la suite en 11^{me} page)

NICE BRILLE DE TOUS LES FEUX DE SON CARNAVAL

NICE (AFP). — Carnaval 1961. 57^{me} du nom, a fait, samedi soir, son entrée dans sa bonne ville de Nice. Placé cette année sous le thème du « Royaume de la fantaisie », le cortège de chars, cavalcades et groupements divers a défilé dans la ville brillamment illuminée.
 Innovation de cette année : les panneaux décoratifs lumineux de la place Massena sont « mouvants ». Les motifs très stylisés s'allument et s'éteignent, en rythmes syncopés de couleurs chatoyantes.
 Bien avant l'heure officielle, les enfants masqués, les bras pleins de sacs de confetti attendaient l'arrivée de sa Majesté Carnaval, en compagnie des touristes armés de leur inévitable appareil photographique.

Ci-dessus, la photo prise dans une rue de New-York montre bien la violence de la tempête qui s'est abattue sur les Etats-Unis. — Ci-dessous, la route reliant Frutigen à Adelboden, dans l'Oberland bernois, a été coupée par une avalanche. Une équipe débarrasse la route à l'aide de puissantes machines.



Deux jours après la catastrophe qui endeuille un village belge

Onze corps ont été dégagés de la boue de Jupille

Les opérations de sauvetage, qui se poursuivent sans relâche, sont cependant retardées par le mauvais temps

MOULIN-SOUS-FLERON (Belgique) (UPI). — De la montagne de poussier de charbon et de scories qui a submergé vendredi une partie du village de Moulin-Sous-Fleron en Belgique, onze cadavres avaient été dégagés hier soir.

Les opérations de sauvetage ont cependant dû être interrompues à maintes reprises en raison des fortes pluies et de la neige fondue qui gênent les recherches.

Le onzième cadavre découvert est ce-

lui d'un garçon de 11 ans, gisant sur son lit où la maladie l'avait confiné depuis le matin de la catastrophe.

(Lire la suite en 11^{me} page)



Sur notre bétino : les ruines d'une maison.

AU SORTIR D'UNE CRISE DRAMATIQUE

Panorama de la politique belge avant les élections anticipées

De notre correspondant de Bruxelles :

Lorsque la décision fut prise de dissoudre les Chambres et de procéder à de nouvelles élections, on peut dire que ce fut virtuellement l'ouverture de la campagne électorale. La date de la convocation du corps électoral n'est pas encore définitivement fixée ; cependant, elle est l'objet principal des conversations officielles et privées. Tout dernièrement, M. Eyskens, interrogé à ce propos, a répondu que les présidents du parti social-chrétien et du parti libéral — partis qui tiennent les leviers de commande du gouvernement actuel — souhaiteraient que la dissolution du parlement se fit à une échéance très rapprochée.

L'opinion des partis

C'est le moment d'éclairer les lecteurs sur les opinions que l'on peut entendre dans les différents partis. Les sociaux-chrétiens désirent, pour la plupart, une solution rapide de la crise générale dans laquelle le pays se trouve engagé. Néanmoins, les événements commandent que la « loi unique », dont les débats sont en cours au sénat, soit acceptée par la chambre haute. Il faudrait pousser les délibérations et faire suivre le vote par quel-

ques arrêtés royaux relatifs à la réforme de l'assurance-maladie, d'une part, et à l'augmentation de la taxe de transmission, d'autre part.

Par la même occasion, toujours au même rythme, il se pourrait que ces premières réformes soient suivies d'autres arrêtés donnant satisfactions aux revendications des classes moyennes relatives, spécialement, au cumul des revenus des époux. Ce sont ces classes intermédiaires, les « indépendants », les petits commerçants et les modestes artisans qui ont le plus souffert des grèves récentes et qui seront les victimes premières des nouvelles majorations fiscales qu'entraînera la « loi unique ». Ces dispositions prises, le parlement pourra être dissous. Pour cela, un arrêté royal doit intervenir, à moins qu'un système préconisé par le président du sénat puisse permettre une procédure plus rapide. Quarante jours après la dissolution, le scrutin sera ouvert.

Si tout va bien, on prévoit que les élections pourraient se faire, en principe, le dimanche 26 mars, car le P.S.C. ne voudrait pas que les fêtes de Pâques soient troublées par l'agitation de la campagne électorale.

Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Le déroulement du procès « des barricades »

Les gendarmes ont-ils tiré au fusil mitrailleur ?

La défense s'accroche à la thèse de la provocation

PARIS (AFP). — La révélation faite vendredi par un témoin, le commandant Yves de la Bourdonnais, adjoint au colonel Yves Godard, chef de la sûreté à Alger, qui est venu affirmer que les gendarmes avaient tiré au fusil mitrailleur le 24 janvier 1960, a fait rebondir l'intérêt du « procès des barricades ».

C'est en effet la première fois, dans ce long procès, ainsi que l'a souligné un juge militaire, qu'un témoin fait état avec précision d'un fusil mitrailleur utilisé par les forces de l'ordre. Le colonel Godard, qui avait témoigné le 14 décembre dernier, n'avait pas mentionné ce fait révélé par son adjoint, qui a déclaré vendredi : « Le colonel Godard arrivant sur le forum (centre de la manifestation) a fait cesser le tir d'un fusil mitrailleur qui servaient les gendarmes. »

Cité une nouvelle fois en vertu du pouvoir discrétionnaire du président du tribunal des forces armées, le colonel Godard se présente à l'audience de samedi.

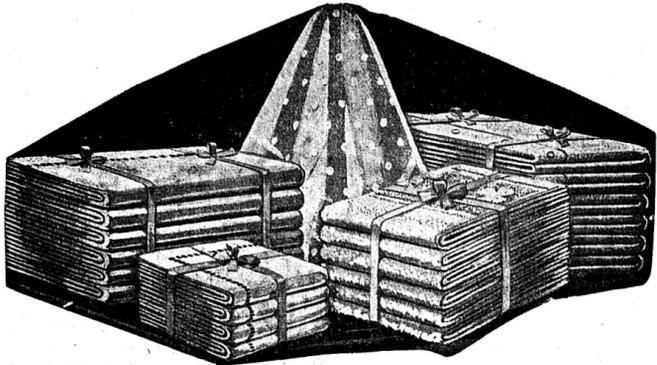
« Où étiez-vous au moment de la fusillade ? lui demande le président André Thiriet. — J'étais dans mon bureau au rez-de-chaussée de l'immeuble du gouvernement général. J'ai entendu la fusillade. J'ai sauté par la fenêtre et suis allé dans une salle qui donnait face au forum. Il y avait là des camions et beaucoup de gendarmes mobiles.

UN SILENCE ÉTONNANT

Le président s'étonne que le témoin n'ait pas donné tous ces renseignements lors de sa déposition du 14 décembre.

(Lire la suite en 11^{me} page)

BLANC COLOR 1961



Nos DRAPS de QUALITÉ

durables, résistants et surtout... avantageux.

DRAP BRODÉ

coton blanchi, double chaîne, qualité solide, joli motif brodé. **1180**

160 x 250 cm

DRAP BRODÉ

coton blanchi, double chaîne, motif brodé couleur. **1480**

165 x 250 cm

DRAP BRODÉ

coton blanchi, double chaîne, avec ourlet et bourdon couleur. **1890**

170 x 250 cm

DRAP BRODÉ

coton blanchi, double chaîne, rehaussé d'une belle broderie couleur. **1980**

170 x 250 cm

Notre grand succès...

DRAP PERCALE COULEUR

coloris vert, jaune et rose

160 x 250 cm **1380**

TAIE ASSORTIE

65 x 65 cm **395**

Admirez notre vitrine spéciale

NOUVEL ARRIVAGE DE NOTRE

COUVRE-PIEDS

en Acrilon imprimé, chaud, lavable, sèche rapidement Grandeur 180 x 210 cm à partir de **59.-**

En achetant

AU LOUVRE

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

vous réaliserez une économie

LA NOUVELLE NSU-SPORT



La petite voiture de grande classe avec sa vitesse de pointe: 135 km/h. Environ 6 litres aux 100 km. Moteur 4 temps silencieux. Facilités de paiement.

Pour un essai sans engagement adressez-vous aux concessionnaires:

GARAGE DE BELLEVAUX
Neuchâtel - Tél. 5 15 19

GARAGE DES DRAIZES
Jules Barbey, Neuchâtel - Tél. 8 38 38

Avec l'âge notre organisme s'use,



et l'époque agitée que nous traversons a de grandes répercussions sur le cœur et tout le système sanguin. C'est pour cette raison qu'on ne doit pas prendre à la légère les premiers signes de

troubles circulatoires

tels que: une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les maladies déconfortant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, varices, hémorroïdes.



Circulan

Après la cure, vous vous sentirez mieux!

Extrait de plantes. Chez votre pharmacien et droguiste. Fr. 4.95, 1/2 Fr. 11.25, 1 Fr. 20.55.

8/60

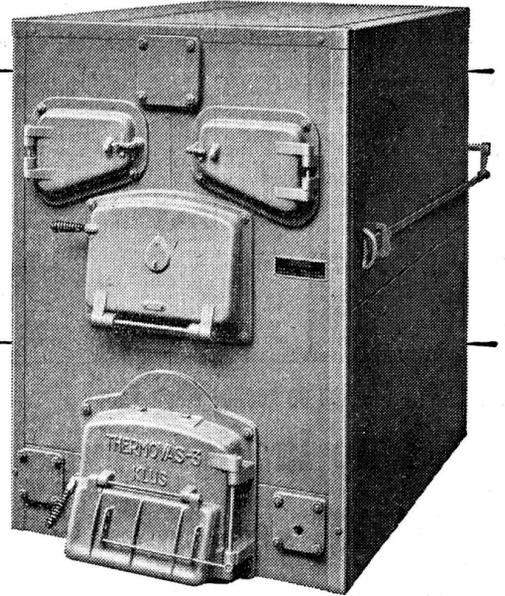


En fonte - un choix judicieux!

... et rentable. On oublie trop souvent qu'en Suisse la période de chauffage dure environ sept mois. Pour les propriétaires de chaudières en fonte, cette circonstance importe peu, puisqu'ils savent pouvoir compter en toute certitude sur leurs chaudières. **Pourquoi?** ... elles résistent à la corrosion! - elles sont durables! - elles peuvent aisément être agrandies ou réduites selon les besoins puisqu'elles sont constituées d'éléments assemblés! Leurs différentes parties peuvent être facilement remplacées. Elles peuvent être chauffées aux combustibles solides ou liquides sans transformations importantes. La fonte est avantageuse, économique et résistante! La fonte - un choix judicieux!



De Roll - Chaudière Thermovas - 3 en fonte
Puissance: 71 000 - 205 000 kcal/h.
Pour chauffage au coke et au mazout.
Pour maisons locatives.



**Société des Usines de Louis de Roll S.A.,
Usine de Klus, Klus**

BON

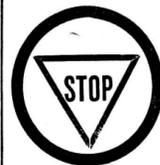
Sur présentation de cette annonce, votre détaillant en alimentation vous remettra lors de l'achat d'une bouteille une deuxième bouteille gratuite d'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, verre facturé.



Les qualités diurétiques et digestives de l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, ainsi que son prix avantageux, en font la boisson de chacun.

Profitez de ce bon pour la déguster et exigez toujours l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ qui, grâce à la constance de sa minéralisation, vous garantit une exceptionnelle pureté.

HENNIEZ-SANTÉ c'est la source dans votre verre!



GRANDE VENTE DE BLANC

10%

Les qualités les plus belles + le plus grand choix -

Maison de Blanc

MARGUERITE KESSLER
Ecluse 13

Tél. 5 82 42

En cas de frissons causés par de la fièvre et accompagnés de douleurs entre les yeux, de torpeur et d'une lassitude de tout le corps, prenez de l'ASPRO sans tarder. 'ASPRO' n'est pas seulement un palliatif, mais aussi un médicament. Il chasse la fièvre, supprime les douleurs et renforce le pouvoir défensif naturel de l'organisme.

Dès l'apparition des premiers symptômes de grippe, avalez 2 comprimés 'ASPRO' avec de la tisane ou du thé bien chaud. Renforcez leur action en absorbant deux autres comprimés trois heures après. Engagez la lutte contre la grippe, un refroidissement et la fièvre dès les premiers signes. Ayez toujours de l'ASPRO à portée de main.

En cas de
Grippe 'ASPRO'
agit vite

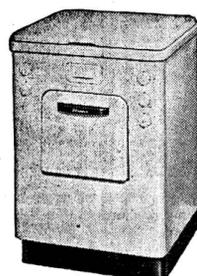


il agit vite et longtemps!



Chaque comprimé 'ASPRO' reste hermétiquement protégé jusqu'à l'instant de son absorption.

La cuisinière électrique moderne élégante et pratique



Se trouve chez

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité - Orangerie 4
Tél. 5 28 00

Nouveau
paquet géant
économique



le meilleur de tous les temps

Votre grande surprise: 'Persil extra'

Tout est si simple:

- * dispense de tremper
- * nouvelle et merveilleuse efficacité
- * pas de longue cuisson, pas de rinçage à chaud

Vous n'aurez jamais lavé mieux et plus facilement!

édition spéciale (17)

bravo, 'Persil extra' existe aussi en paquet géant économique!

Toujours plus nombreuses les ménagères qui lavent au 'Persil extra', la lessive moderne, douce et efficace à la fois! Et maintenant surtout: 3-4 chaudières de ce délicat lissu pour fr. 2.60 seulement! 'Persil extra' la lessive la plus avantageuse et par-dessus le marché un bon d'une valeur de fr. -40 par paquet.

'Persil extra' allie les qualités d'une lessive moderne à l'avantage de ménager vraiment votre linge.



Demandez la lessive la plus avantageuse

P.S. Utilisez dans les machines à tambour notre lessive spéciale Dixan avec mousse freinée.



une cigarette douce pour les durs

20 cigarettes filtre 80 ct.

J. COURVOISIER



Rebobinages

Travaux de qualité
techniquement
parfaits

Moteurs **QUARTIER Boudry**

A vendre

**coffre-fort,
machine
à calculer
électrique**

armoire à classeurs, 2
fauteuils de bureau, éta-
blis, commodes-layettes.
Tél. 6 36 26.

VOTRE LOYER GRATUIT

Rêve qui peut devenir réalité

Personnes de confiance, disposant de quelques
soirs par mois, domiciliées à :

Cornaux - Saint-Blaise - Hauterive - Peseux -
Corcelles - Cormondrèche - Boudry - Gorgier -
Saint-Aubin - Chézard - Dombresson - Neuchâtel.
Offres sous chiffres N. A. 483 au bureau de la
Feuille d'avis.

-.50

-.75

-.95

1.50

1.95

2.95

3.90



ÉDITION 1961

NOTRE CATALOGUE

PRIX POPULAIRES

vient de paraître !

Des centaines d'articles modernes mis en vente au meilleur
PRIX DU JOUR!

Voici donc le moment favorable de rééquiper
votre MÉNAGE et votre INTÉRIEUR

ÉPARGNEZ, EN ACHETANT



Voyez nos vitrines et nos étalages

emplâtre
ETOILE



soulage efficacement

sciaticque
maux de reins
courbatures
lumbago
arthrite
rhumatisme

Laboratoires Sauter S.A. Genève

DKW Junior
un succès mondial!

Demandez un essai sans engagement aux
GARAGES APOLLO et de **l'ÉVOLE S.A.**
NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 19. Tél. 5 48 16

Ouvriers, employés, fonctionnaires, envoyez ce coupon à

Service de prêts S.A.
16, chemin de Lucinge, Lausanne, service de rapidité, discrétion, pas de formalités tracassières

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

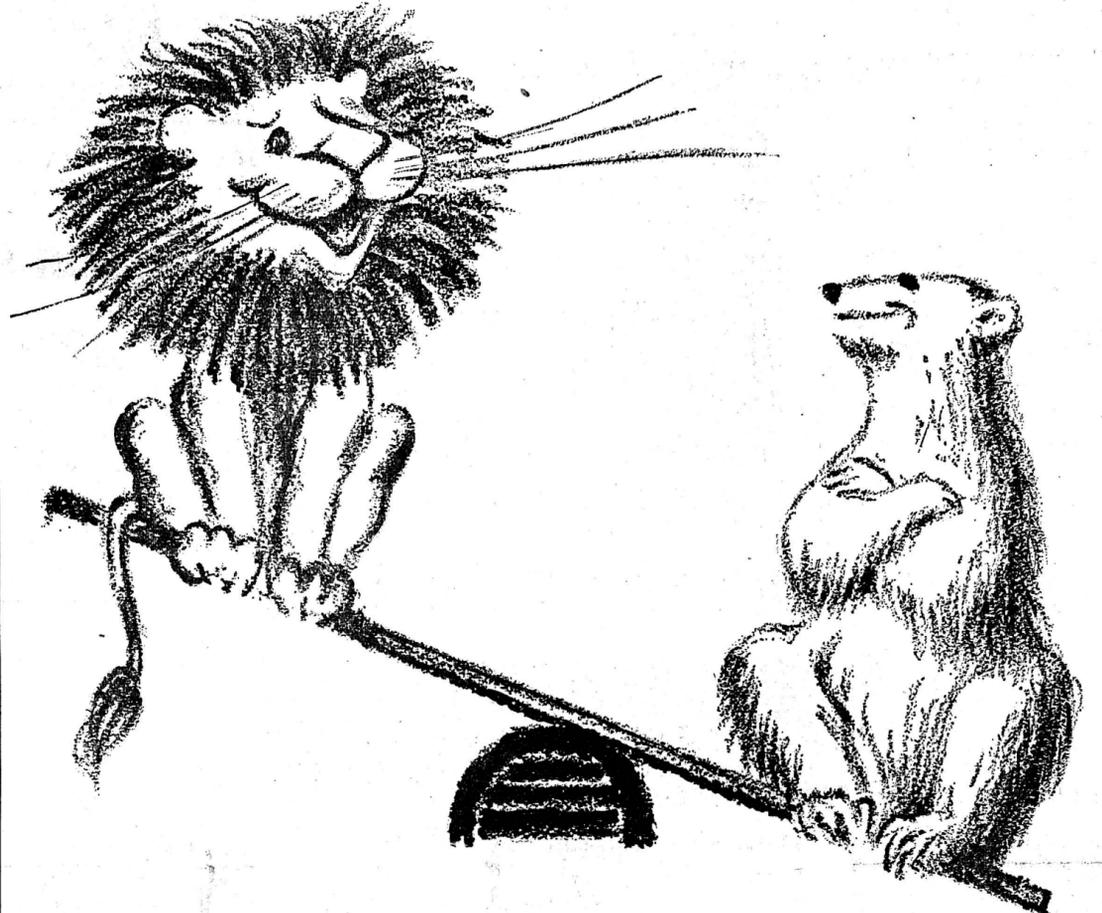
BRONCHITE - TOUX
GRIPPE - FIÈVRE
combattues par le sirop du

GRAND HOPITAL

Formule du Dr Hulliger, médecin spécialiste
Prix du flacon 3 fr. 60, toutes pharmacies

STOPPAGE D'ART
Mme C. SCHNEIDER
Faubourg de l'Hôpital 31 - Neuchâtel
Téléphone (038) 5 26 22 - Envoi par poste

Réparations de machines à laver
TANNER - LA COUDRE
Dime 52 - Tél. 5 51 31



ACTION DE PROPAGANDE!
(seulement pour quelque temps)

3 POUR 2

Si vous nous apportez ensemble 3 vêtements, nous vous nettoyons **gratis** le vêtement dont le prix est le plus bas.

EXEMPLE: 1 manteau Fr. 11.45
1 complet Fr. 9.50
1 windjack gratuit (Fr. 7.70)

Cette action concerne **seulement** le nettoyage et sera valable pour les ordres transmis à **Neuchâtel, rue des Sablons 57.**

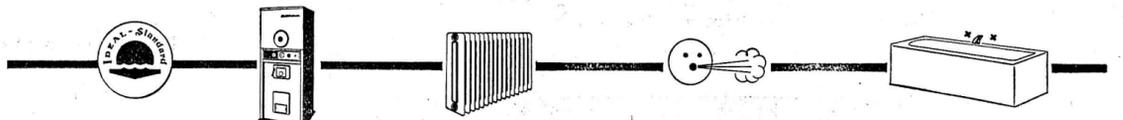
Important: Nous traitons tous les vêtements avec notre procédé spécial -R-, entre autres, ceux-ci seront **APPRÊTÉS A NOUVEAU.**

EXPRESS - Teinturerie - Nettoyage chimique - RÖTHLISBERGER, Bâle
SUCCURSALE DE NEUCHÂTEL, RUE DES SABLONS 57 - Tél. 5 55 64

Pour que vous vous sentiez bien, votre maison devrait être fraîche en été comme pour un ours blanc et chaude en hiver comme pour un lion, ce qui nécessite des chaudières, bouilleurs, radiateurs, installations de climatisation. Tout cela — et en plus les appareils sanitaires les plus modernes — vous est livré par l'Ideal-Standard S.A. à Dulliken, branche suisse d'une entreprise mondiale occupant 40000 ouvriers, employés, ingé-

eurs et commerçants dans 13 pays de l'ancien et du nouveau monde. Toutes les entreprises de l'Ideal-Standard échangent continuellement leurs expériences, les recherches y sont faites en grand et leur puissance financière considérable leur permet de recourir pour chaque problème aux meilleurs spécialistes. Tout ce que nous livrons repose sur la volonté de progrès et la garantie financière d'une entreprise mondiale.

IDEAL-Standard S.A. Dulliken/Olten, Tél. 062/51021



Notus livrons:

Premièrement: Des chaudières en fonte de toutes grandeurs et pour tout combustible, mais avant tout la combinaison chaudière-réservoir Bitherm, qui peut être chauffée au mazout, au charbon ou au bois et qui fournit autant d'eau chaude que vous voulez. La chaudière Bitherm est facile à monter

et facile à démonter, car elle est livrée en pièces détachées — ce n'est pas un monstre qu'il faudrait mettre en place avec la grue et qui ne pourrait guère passer la porte de la cave en cas de révision.

Deuxièmement: De beaux radiateurs en tôle d'acier ou en fonte — les seuls que la rouille ne ronge pratiquement jamais!

Troisièmement, nous livrons tous les appareils pour le conditionnement d'air et

quatrièmement: des appareils sanitaires en porcelaine inaltérable, blancs ou de couleur et de formes modernes, dessinés par l'un des architectes italiens les plus connus: Gio Ponti, constructeur de la maison Pirelli à Milan.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le gardien de son cœur

ROMAN
par
Louis DERTHAL 13

— J'insistai, tu comprends, pour connaître les véritables motifs qui l'amenèrent à un changement aussi prompt qu'inattendu. Acculé par mes insistances, M. de Marçay, avec beaucoup de circonspection néanmoins, m'a confié qu'il n'épouserait qu'une jeune fille dont la réputation fut irréprochable, qualité à laquelle, a-t-il ajouté, M^{lle} Martine était fort loin de prétendre.

« Ne comprenant pas encore, j'ai admonesté l'impertinent. Mais avec une belle assurance, M. de Marçay m'expliqua ce que, d'ailleurs, tout le monde savait: ma fille ne se privait guère pour quitter la maison paternelle, dans le seul but de rejoindre son amoureux à trente kilomètres de là. Lorsqu'il m'avait demandé la main de ma fille, il ignorait ce triste détail, sans quoi il eût refréné ses ardeurs. Heureusement, il avait été prévenu à temps et il se promettait de fuir désormais la compagnie de jeunes écrivelines un peu trop émancipées. »

Avec un geste qui arrêta les objections du peintre, M. Aymard poursuivit:

— Quand je fus revenu de ma stupeur, je lui expliquai en toute loyauté, sans omettre les moindres circonstances, les raisons qui avaient poussé Martine à se rendre à l'Ermitage. Certes, on ne pouvait que déplorer ce petit voyage, mais j'essayai de lui faire admettre que ce qui pouvait paraître inconvenant avec un jeune homme quelconque devenait tout naturel avec son parrain. Mais, à cela, il n'eut qu'un sourire plein de sous-entendus.

« Alors, je lui expliquai, non sans ironie, qu'il me semblait bien en retard sur le siècle actuel et qu'à notre époque, les jeunes filles, pouvant revendiquer toutes les professions masculines, ne sauraient être tenues comme leurs aînées. Mais ce fut en vain que je déployai mon éloquence, M. de Marçay n'entend pas revenir sur sa décision: une femme comme Martine, m'a-t-il dit, ne peut lui donner aucune sécurité, aucune garantie de bonheur conjugal.

— L'imbécile! jeta Guillaume.

— Et Martine qui compte pouvoir l'épouser! reprit M. Aymard sur un ton désolé qui fit sourire le jeune homme.

— Allons, Pierre, ne vous frappez pas ainsi, il est heureux que votre fille n'épouse point ce noble seigneur médiéval, digne descendant des croisés. Mais pour en

revenir à ces ragots de village, pensez-vous que cet idiot de Marçay n'a pas un peu exagéré en vous les répétant? Et quand bien même le monde saurait que ma filleule est restée deux jours à l'Ermitage, où serait le mal? N'ai-je pas ici, avec moi, ma vieille Sophie, une brave et digne femme dont l'honnêteté ne peut être suspectée?

— La belle affaire! repartit amèrement le banquier; qui s'arrêtera à ces considérations? En attendant, il n'en est pas moins vrai que le bruit a fait son chemin, que la réputation de Martine est en quelque sorte compromise et que la pauvre enfant n'a plus de mari en perspective.

— En cela, par exemple, le mal n'est pas bien grand, objecta l'artiste avec ironie. Si vous croyez, mon cher, que votre fille était amoureuse de ce gode-lureux insipide, vous êtes dans la plus grande erreur! Mon pauvre Pierre, il me coûte de vous dire cela, mais soyez convaincu que la petite ne tenait pas le moins du monde à ce mariage; c'était un pis-aller qui lui fournissait le moyen de quitter votre maison, tout simplement.

M. Aymard, qui sentait toute l'exactitude de cet énoncé, hochait la tête d'un air découragé.

— A moi aussi, murmura-t-il, cette pensée m'est venue, et depuis cette entrevue avec Marçay, je me tourmente pour

l'avenir de cette vilaine et chère entêtée. Elle n'a jamais voulu reconnaître les qualités de ma femme, encore moins la tolérer.

— Oh! ses qualités!... coupa Guillaume sur un ton d'impertinente incrédule.

— Tu es dur pour nous... fit remarquer tristement le père de Martine.

— Pardon... mais aussi toutes ces stupides histoires me mettent en boule!

— Et puis, poursuivit M. Aymard, si mauvais que soit un caractère, il n'est pas nécessairement l'indice d'un manque de bonté.

— Je sais bien. Il y a des gens excellents qui ont la spécialité de rendre malheureux tout leur entourage. On les excuse en parlant de leur cœur! Vous m'avouerez, en ce cas, qu'on arrive à le souhaiter plus méchants et moins détestables.

Le banquier parut bouleversé d'un fait qu'il avait eu pourtant le loisir d'enviesager de sang-froid. Un instant, il garda le silence; puis il reprit avec, dans la voix, un étouffement soudain:

— Martine ne tolère pas mieux les demoiselles Lartigue. Tout le mal vient de là. Aussi je ne cesse d'être inquiet sur le sort de ma petite fille. Ce qui ne s'est point produit avec de Marçay ne manquera point de se réaliser avec le premier prétendant venu. A un moment, j'avais pensé la marier à Jean-François Tréville; ces enfants paraissaient se plaire, mais tout espoir m'a abandonné depuis que ma

femme m'a affirmé que ce jeune homme a de sérieuses intentions sur sa fille Suzanne et qu'il ne saurait tarder à se déclarer officiellement.

« A présent, je n'ignore pas que Frémont, le neveu de mon fondé de pouvoir, serait heureux d'épouser Martine, qu'il n'attend qu'un signe de moi pour faire sa demande, mais, à mon sens, ce garçon n'est pas sérieux, et tu comprendras sans peine que j'hésite à lui confier le bonheur de mon unique enfant. Ah! combien je me reproche, ajouta M. Aymard d'un air accablé, de lui avoir interdit, après ses succès de bachelier, de continuer ses études pour se créer une situation. Mais je ne voulais pas me séparer d'elle... »

« L'idée de la savoir seule à Paris m'effrayait... Tu comprends, son rêve, à cette époque, était d'entrer à l'Ecole nationale des arts décoratifs. Que va-t-elle faire à présent? Je connais ma fille, déséchante, désorientée, elle est bien capable de faire un coup de tête que je ne puis prévoir. »

Il y eut alors un grand silence pendant lequel nos deux amis se laissèrent aller à leurs pénibles réflexions.

Guillaume, lui, qui connaissait l'amour de sa filleule pour le jeune Tréville, comprenait mieux cette hâte qu'avait apportée Martine à accepter M. de Marçay, ou, plus justement, à épouser

n'importe qui. Ainsi, elle se lançait dans le mariage comme on se jette à l'eau, et à cette pensée le peintre éprouva un grand frisson. N'était-il pas involontairement la cause de cette déplorable fin? Si, alors qu'elle lui proposait une union à l'amiable, il avait eu le courage de condescendre à sa demande, la jeune fille ne serait point réduite à ces extrémités.

Certes, il était libre de la sauver du marasme où elle se débattait, de l'enlever à sa misère morale, à l'après désir des époux en quête d'une dot, libre de la mettre définitivement à l'abri de sa virile protection, devenir en quelque sorte le gardien de son cœur; s'il ne se décidait pas, tôt ou tard un autre viendrait la ravir. Alors, à cette pensée, Dasters ressentit comme un choc et il revit nettement les grands yeux tendres de sa filleule, ses lèvres à l'expression si douce, l'ovale si pur de sa tête blonde... »

De plus en plus rêveur, il se mit à arpenter le vaste atelier et il fut surpris de l'impression désagréable que lui donnait l'idée d'un mariage éventuel de Martine. Il en concevait comme une sorte de jalousie, mais, par un illogisme assez commun, dans le même temps qu'il redoutait le mariage de la jeune fille, il souhaitait garder entière son indépendance et ne point devenir son libérateur au prix de sa solitude perdue.

(A suivre)

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62



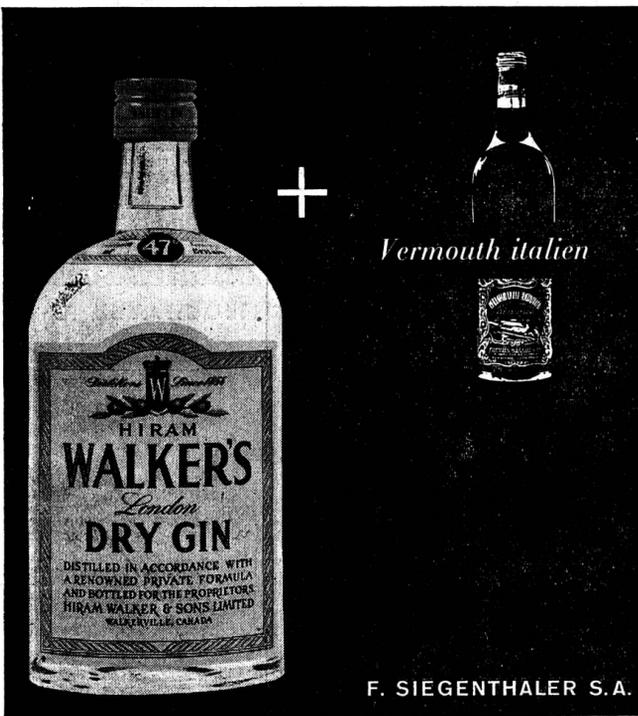
Avant d'acheter des meubles voyez
«Au Bûcheron»
Ecluse 20, tél. 5 26 88
Magasin de confiance



RÉPARATIONS urgentes
TÉL. 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHÂTEL

Vermouth Gin =



A midi et le soir, vous avez besoin d'un apéritif léger et rafraîchissant, qui enlève d'une gorgée tous les soucis de votre journée. Vermouth et Gin composent idéalement votre apéritif de tous les jours.

Hiram WALKER's London Dry GIN
1/1 bout. à Fr. 12.75 (./, 5 % rabais)
1/2 » à Fr. 6.75 (./, 5 % rabais)

F. SIEGENTHALER S.A. LAUSANNE-PRILLY

Neuchâtel Sablons 48 Tél. 5 34 64
Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques

Nonveau!
molina
meilleures encore ...
dans enveloppe de Masslinn et traitées de manière à empêcher toute odeur.
10 pièces 1.40
MIGROS

Duvets plats

remplis 3/4 duvet, fourre en sarcolet, léger et très chaud. 120 x 160 cm. 40 fr.; 140 x 170 cm. 50 fr.; oreillers 60 x 60 cm. 7 fr. 50; traversin 60 x 90 cm. 11 fr. 50.
Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Machines à coudre d'occasion

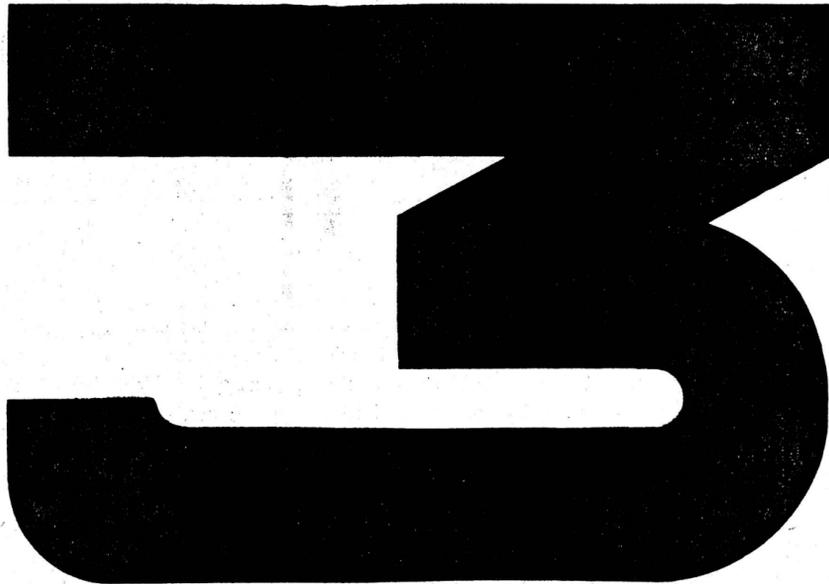
ELNA zig-zag, 5 ans de garantie, Fr. 495. ELNA I, 2 ans de garantie, Fr. 250.— BERNINA 117 électrique zig-zag, Fr. 290.— KELLER automatique, bras libre réversible pour la reprise, comme neuve, Fr. 450.— HELVETIA portative électrique, Fr. 150.— SINGER zig-zag portative, impeccable, Fr. 290.— Sur demande, vente à crédit

G. Dumont, agence ELNA pour le canton, Hôtel-de-Ville 6, immeuble Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 5 58 93.

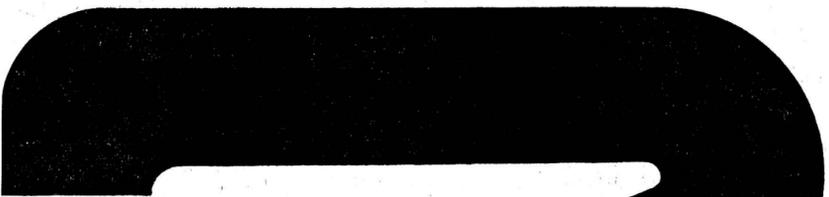


MESSIEURS...
LA VÉRITABLE COUPE HARDY
et coup de peigne mode par spécialiste au
salon JAC et JO G. Hausamann
MOULINS 27 Tél. 5 37 06

TEINTURERIES REUNIES



POUR



TEINTURERIES REUNIES
MORAT & LYONNAISE 3/4

Neuchâtel, rue du Seyon 3 a, Immeuble Saint-Honoré, rue Saint-Maurice. Tél. 5 33 16 / 5 93 93

TRAVAIL RAPIDE ET TRÈS SOIGNÉ
DERNIÈRE SEMAINE



Luxueuse dans ses moindres détails

* La SIMCA Chambord est une «Compact» créée par des Européens pour les Européens. L'élégance de ses lignes et la richesse de son agencement reflètent un stading exceptionnel. C'est un joyau digne de la collection SIMCA.

Elle a vraiment tout pour plaire: sièges Grand Confort à dossiers «autogalbe» — 6 places — suspension Stabimatic à l'avant, Duoflex à l'arrière — 4 portes s'ouvrant à 90° — luxueux tableau de bord — moquette mousse — carrosserie monocoque offrant le maximum de sécurité — climatiseur — coffre à grande capacité (1/2 m³) avec

éclairage automatique — lave-glace — butoirs en caoutchouc à l'avant et à l'arrière — freins «autocentres» à l'arrière... et une quantité d'autres commodités que la Chambord vous offre à un prix qui vous étonnera.

La Chambord est équipée d'un moteur V8 qui lui donne des ailes. Elle met à votre disposition, pour votre plaisir ou votre sauvegarde, une réserve de puissance considérable. Souple et silencieuse, elle obéit à la moindre sollicitation et vous promet des joies auxquelles vous pouvez d'ores et déjà goûter... en l'essayant sans engagement.

Beaulieu, 12 CV, Fr. 11700.—
Chambord, 12 CV, Fr. 12600.— avec radio

Marly, Station-wagon 500 Kg Fr. 13975.—



ça c'est **SIMCA**

Neuchâtel: tél. (038) 5 30 16 Garage Hubert Patthey, Pierre-à-Mazel 1 — La Chaux-de-Fonds: tél. (039) 2 95 95 Garage Métropole S. A., 64, rue du Locle — Boudry: tél. (038) 6 41 70 Garage Henri Gerber — Boudevillers: tél. (038) 6 92 30 Garage Moderne, G.-H. Rosselli — Le Landron: tél. (038) 7 93 24 Garage Jean-Bernard Riffier — Praz: tél. (037) 7 29 79 Garage Paul Dubied — Vallorbe: tél. (021) 8 42 13 Garage J.-P. Carrard, rue Neuve 16 — Yverdon: tél. (024) 2 47 41 Garage Moderne, Robert Carelle, rue Haldimand 38.

MADAME: Lavez votre linge en famille
mais... avec une **Miele**
100% AUTOMATIQUE LA MEILLEURE...
Avec ou sans fixation au sol
La première machine à laver de ménage vendue à Neuchâtel
Tous renseignements et démonstration :
Ch. WAAG
Pierre-à-Mazel 4,
Neuchâtel. Tél. 5 29 14

PETITS TRANSPORTS
Déménagements
O. Vivarelli BOUDRY - Tél. 6 44 17

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Ecole Lemania
Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréats français
Techniciens
Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-Administration
Baccalauréat commercial
Classes inférieures
de l'âge de 12 ans
Préparation au diplôme
fédéral de comptable

Chemin de Mornez
(à 3 min. de la Gare)
Tél. (021) 23 05 12

Sinalco
Boisson de table
au pur jus de fruits



Nous nous chargeons de la mise en valeur ou de l'achat de
brevets et inventions
provenant de n'importe quel domaine. Chaque cas est traité confidentiellement par des personnes sérieuses.
Ecrire à case postale 765, Neuchâtel 1.

en hommage à la cuisine française



nouveau Potage Parisienne

Maggi vous offre le plus parisien des potages!
Maintenant sur votre table «Parisienne»*
le potage poireaux-pommes de terre
d'une finesse succulente, d'une saveur naturelle.

* «Parisienne» contient des légumes séchés à basse température qui lui donnent sa saveur naturelle et délicate.

bonne cuisine - vie meilleure avec **MAGGI**

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier 5 17 51	René Schenk votre fournisseur pour vos articles de sport ski - hockey sur glace et football Aiguillage de patins Chavannes 7 et 15 5 44 52	Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires Machines à laver «Schulthess» COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	Nettoyages Ponçage et imprégnation de tous sols Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 14 a
--	--	--	--

AUTO-ÉLECTRICITÉ REPARATIONS **Joseph ZUMKELLER**
Service de toutes marques aux plus justes prix Fahys 7 - Tél. 5 95 97 - NEUCHÂTEL

Charpenterie Menuiserie DECOPPET frères Evoles 49 Tél. 5 12 07	Seul un professionnel peut vous satisfaire Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise L. POMEY Radio-Melody et ses techniciens sont à votre service Flandres 2 - Tél. 5 27 22 NEUCHÂTEL	Serrurerie Carl Donner & fils Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sanglé, corde	Rideaux-Meubles TAPIS BENOIT Magnifique choix Se rend à domicile le soir également 5 34 69
---	--	--	--

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

Vous serez satisfait en confiant votre linge au **5 42 08**

SALON-LAVOIR
Le Muguet
NEUCHÂTEL
Dépôt à Fleurier : Tél. 9 11 78

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON Maître
AGENCE
SKODA
Tél. : garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

VÉLOS Neufs et d'occasion Tél. 5 16 17
Tous prix **M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

HÉLIOGRAPHIE-PHOTOCOPIE Reproductions de plans, documents, certificats, attestations, musique, chants
CIGHELIO Moulins 21 W. Bourquin
TÉL. 5 22 93

LE SAVOIR-VIVRE DU PARFAIT CONNAISSEUR EN CHOCOLATS
Partout, en ville comme en montagne, Chocolat Tobler vous accompagne.
Le choix de votre cœur



AVIS
Dans quelques jours, nous serons de passage dans votre région :
Accordage de pianos : Fr. 18.-
(et toutes revisions)
Comptoir du Piano, Société coopérative Service dans toute la Suisse
L'inscription doit se faire sur une carte postale en mentionnant très lisiblement votre nom et votre adresse et en l'envoyant sous Comptoir du piano, secrétaire général, 6, avenue des Tilleuls, Genève, tél. (022) 38 46 73.
Un avis de passage vous sera envoyé par l'accordeur de votre région.

Cadeau pour nouveau client
BON Fr. 6.-
Signature : _____
A remettre à l'accordeur, muni de votre signature (solde à payer Fr. 12.-).

COUPE HARDY AUTORISÉ
FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 78

Les Abonnements-Télévision
Radio Steiner
sont plus avantageux que des achats au comptant ou à tempérament. Appareils avec antenne depuis Fr. 15.- par mois. Demandez les catalogues et prospectus à
Radio-Steiner, 25 Valetins, Lausanne
Téléphone 021 / 22 57 33

Atelier de bijouterie
Créations - Transformations
Réparations
Travail rapide et soigné
Prix modérés
Ed. Michaud.
Place Pury 1 et 3

PNEUS - SERVICE
René Nydegger
NEUCHÂTEL PRÉBARREAU 5 63 43

Carrosserie Droz
Vauseyon - Neuchâtel
Ancienne carrosserie de bonne renommée pour tous travaux de carrosserie auto
Maison organisée - Travaux rapides à prix modérés
Tél. 5 25 55 et 5 25 21

Clinique d'habits
Téléph. 5 41 23
Neuchâtel
Temple-Neuf 4
Pittaloud TAILLEUR
nettoie, répare, transforme, stoppe, tous vêtements Dames-Messieurs
REMISE... à votre taille de vêtements hérités
MADAME... pour Fr. 98.-, faites recouper un complet «Manteaux 68» un magnifique costume
RETOURNAGE... Complète 88.- + 5.- démontage Manteaux 68.
VÊTEMENTS SUR MESURE

Brûtures Accros Déchirures Mites
STOPPAGE D'ART
Mme Leibundgut
Nettoyages chimiques
2, rue Saint-Maurice - Neuchâtel - 5 43 78
Envois par poste

Panorama de la politique belge avant les élections anticipées
(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une Constituante ?
Dans le camp libéral, l'accord n'est pas aussi général. Certes, là aussi, on désire que les électeurs rendent leur verdict le plus tôt possible. Mais des opinions différentes se font jour sur deux points importants. Pour le premier, il conviendrait de savoir si l'on va faire du parlement qui sortira des urnes prochainement, une nouvelle constituante. On se souviendra que la Chambre actuelle est, en effet, une constituante chargée de réviser la structure de la constitution. Cette troisième constituante qui, sans doute, pas plus que les autres, n'aboutira dans ses travaux, ne rehausserait pas le prestige de la Belgique un peu terni depuis l'affaire congolaise.
D'autre part, ne pas considérer le renouvellement des députés sous cet angle, serait renvoyer « sine die » toute discussion sur les changements structurels et en reporter l'étude jusqu'au moment où le temps ayant versé l'oubli, le problème aura perdu son caractère d'urgence que le « fédéralisme » issu des grèves met en relief impérieusement.
Quant au deuxième point, il ne s'agit ni plus ni moins que du vote de la loi électorale qui, par suite de l'augmentation de la population, porterait le nombre des représentants du peuple de 212 à 225 (ce qui n'est pas précisément une économie). Cela laisse l'espoir aux libéraux d'accroître, par conséquent, le nombre de leurs sièges, car cette modification, il faut le dire, n'apporte aucun avantage aux grands partis. C'est pour cette raison que les libéraux mettent tant d'insistance à la faire passer. Dans le parti, certains « leaders » sont adversaires de cette thèse, parce que mettre la réforme électorale à l'ordre du jour du sénat permettrait aux socialistes de pousser leur opposition de telle sorte que la discussion s'éternise. Cela aurait pour conséquence d'ajourner les élections d'un bon mois, sans doute après les fêtes de Pâques.
Comme on le voit, ni dans l'un, ni dans l'autre des partis de la majorité, on est encore au clair sur la procédure à suivre.

Et Spaak ?
On a beaucoup parlé de la rentrée sur la scène parlementaire belge de M. Paul-Henri Spaak, actuellement secrétaire général de l'OTAN. Il y a des journaux qui voient dans ce geste une preuve de l'attachement de l'ancien chef socialiste belge à la doctrine de gauche et qui le félicitent de sacrifier un poste important aux aléas de la politique. Tout homme intelligent, et M. Spaak en est un, ne lâcherait pas la proie pour l'ombre.
Disons, pour mettre les choses au point, que ce sont des amis belges du secrétaire de l'OTAN qui ont entrepris la démarche.
Que les élections se fassent avec ou sans M. Spaak, il faut constater qu'il s'est produit, dans le parti socialiste, une sorte de scission non encore avouée. Les « durs » ne pardonnent pas aux « mous » l'échec du mouvement de grève. Celle-ci s'est résorbée d'elle-même un peu aussi par la fatigue des grévistes. Dans ces conditions, des élections prématurées — et pourtant le P.S.B. les a demandées avec vigueur — ne provoqueraient-elles pas un glissement vers la droite ? Ce glissement se ferait au détriment du bloc socialiste. Il ferait le profit de nouveaux petits partis sans consistance et sans influence, bénéficiant de la disjonction de cette masse. Surtout, il ne faut pas le cacher, le parti communiste renforcerait ses positions.
En dernier ressort, ce sera le corps électoral qui décidera et on comprendra certainement qu'il ne nous est pas possible, sur les éléments que nous venons de fournir, d'émettre des pronostics.

Charles-A. PORRET.

Selon l'office fédéral des assurances sociales Les allocations aux militaires en 1959 ont atteint 52,8 millions

(C.P.S.) L'office fédéral des assurances sociales publie son rapport sur le régime des allocations aux militaires durant l'année 1959. Le directeur de l'office, M. A. Sauer, relève que la révision du régime des allocations aux militaires pour perte de gain (APG) a été menée à chef en 1959. La loi a pu entrer en vigueur le 1er janvier 1960. Les travaux préliminaires pour l'exécution de la loi révisée ont constitué la principale tâche de l'année 1959. Il s'agissait avant tout d'élaborer un nouveau règlement d'exécution. L'application des dispositions en vigueur s'est effectuée normalement. On a versé au total 52,8 millions de francs d'allocations, soit environ 100,000 fr. de plus que l'année précédente. Un montant net de 52,7 millions a été prélevé sur la réserve du régime des APG. Celle-ci se montait encore à 88,2 millions de francs à fin 1959, montant qui, selon la loi révisée, a été versé le 1er janvier 1960 au fonds de compensation nouvellement créé du régime des APG.
Les caisses de compensation ont déposé 470,265 (505,125) questionnaires, ce qui correspond à peu près à la moyenne annuelle depuis l'entrée en vigueur du régime des APG en 1953. Les 318,420 (340,999) militaires convoqués en 1959 ont accompli au total 9 (9,4) millions de jours soldés. Le fait que, tant le nombre des militaires que celui des jours soldés a diminué, mais qu'en revanche le montant des allocations versées a passé de 52,7 à 52,8 millions de francs, permet de conclure que, par rapport à l'année précédente, les militaires pouvant prétendre à une allocation de ménage ont été relativement plus nombreux que les ayants droit à une allocation pour personne seule.

EMISSIONS RADIO ET TELEVISION

Lundi
SOTTENS ET TELÉDIFFUSION
7 h. préluce matinal. 7.15, informations. 7.20, Bonjour la semaine ! 11 h. émission d'ensemble. 12 h. au carillon de midi, informations. 12.55, pile et face. 13 h. le catalogue des nouveautés. 13.30, airmez-vous l'opéra ? « Mignon », de A. Thomas. 16 h. feuilleton. 18.20, un orchestre de variétés. 18.30, rythmes d'Europe. 17 h. l'éventail. 18 h. folklore musical. 18.15, la marche des idées. 18.25, galerie de pianistes. 18.45, la Suisse au micro. 19 h. actualités nationales. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, à tire d'aile... 20 h. « Le chat », pièce policière de P. Caillot. 20.35, le tableau magique de Roland Durtal. 20.50, musique de film. 21 h. finale suisse du Grand Prix Eurovision de la chanson. 22.15, solistes. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 22.45, le magazine de la télévision. 23.05, pénombre.
Second programme
Jusqu'à 19 h. programme de Sottens. 19 h. mélodies d'opérettes et musique viennoise. 20 h. musique italienne classique et moderne. 21.10, médaillons de jazz. 21.30, le soleil et la musique. 21.35, les potins de Dominique Fabre. 21.40, night club à domicile. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELÉDIFFUSION
6.15, informations. 6.20, musique légère. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h. informations. 7.05, concertino. 10.15, une ouverture de Mozart. 10.20, émission radioscopique. 10.50, une page de Beethoven. 11 h. émission d'ensemble. 12 h. chants d'étudiants. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, deux suites françaises. 13.25, musique de chambre. 14 h. recettes et conseils. 16 h. notre visite aux malades. 16.30, musique romantique. 17.10, chants d'enfants, de M. Reger. 17.30, pour la jeunesse. 18.10, sonate, d'I. Ireland. 18.35, Orchestre récréatif bâlois.

19 h. actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h. concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h. finale suisse du Grand Prix Eurovision de la chanson. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique suisse contemporaine. 22.50, suite française, de A. Jolivet.

TELEVISION ROMANDE
20 h. téléjournal. 20.15, carrefour, émission d'actualités. 20.30, le Valais et les grandes voles transalpines, un entretien. 21 h. Grand Prix Eurovision de la chanson : finale suisse. 22.15, dernières informations. 22.20, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH
20 h., téléjournal. 20.15. « Finlandia », film sur la Finlande. 21 h. voir programme romand. 22.15, téléjournal.

CARNET DU JOUR
Aula de l'université : 20 h 15, « G.-A. Matile », par M. Eddy Bauer.
Théâtre : 20 h 30, gala des Frères Jacques, CINEMAS
Arcades : 15 h et 20 h 30, Ravissante.
Rex : 20 h 30, Le Commando sacrifié.
Studio : 20 h 30, Quand nous étions petits enfants.
Bio ex-Cinéma : 20 h 30, Ciné-Forum.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Vers l'extase.
17 h 30, L'Auberge du 6me Bonheur.
Palace : 20 h 30, Le Déjeuner sur l'herbe.
PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) :
F. Triplet, rue du Seyon
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

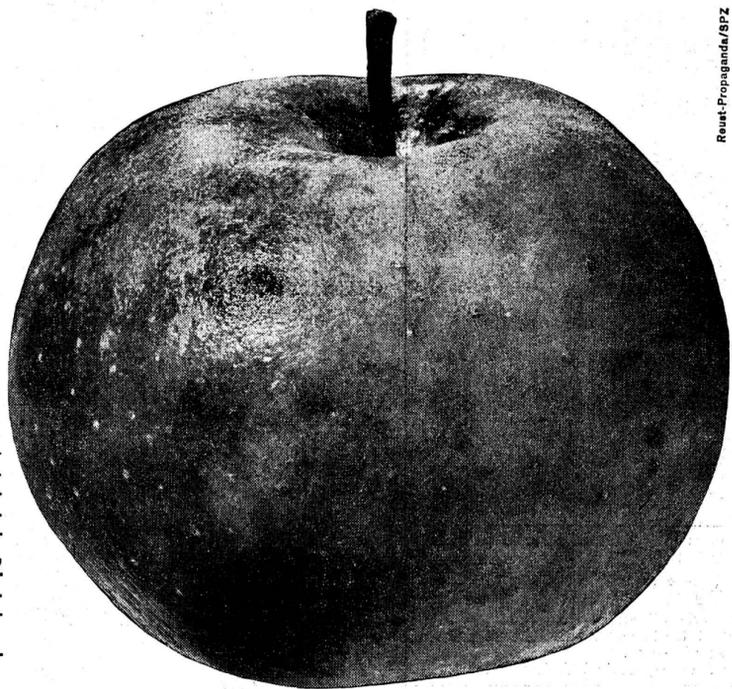
La pomme miracle



Bos-koop

C'est vraiment la pomme à gâteaux! Sur les tartes et les tartellettes, elle se tient, elle se dore, elle se donne... offrez-vous souvent ce plaisir de roi!

Fruits-Union Zoug



Reuet-Propaganda/SPZ

3 paquets
90

MIGROS

Pour cause imprévue à vendre à moitié prix **salle à manger** ultra-moderne, achetée dernièrement. — Tél. 5 89 28.

Belle salle à manger couleur noyer, à vendre à bon marché. Tél. (038) 7 53 83.

A VENDRE 1 divan-lit et 2 fauteuils, ainsi que rideaux. Prix avantageux. M. Barret, fbg du Lac 33, Neuchâtel.

A vendre pour cause de départ une **cuisinière à gaz** 3 feux, crème, avec casseroles, le tout en bon état. Tél. 5 85 13 aux heures des repas.

A vendre une **machine à décalquer** «Fero II» neuve, prix très intéressant. — Tél. 8 12 95.

Mouchoirs en papier

«LINSOFT»
3 paquets de 20 pièces pour un prix exceptionnellement bas!

MIGROS

A vendre **RADIO-AUTO** 6 volts, 1 longueur d'onde, état de neuf; prix 100 fr. S'adresser à Robert Borel, Côte 107.

Auto-école Dauphine
Double commande
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindlisbacher — Tél. (038) 8 42 21

La mode en permanentes

JAMAL - ZOTOS

pour cheveux fins et délicats

Un produit américain

- NOMBREUX COIFFEURS ET COIFFEUSES SÉLECTIONNÉS (service rapide)
- COLORISTES ET PERMANENTISTES RÉPUTÉS
- SOINS EFFICACES DE LA CHEVELURE
- AMBIANCE DYNAMIQUE ET SYMPATHIQUE



Salons "Roger"

Moulin Neuf — Tél. 2 lignes 5 29 82/83
PRODUITS DOROTHY GRAY

CIDEC — **DÈS 1961 AMÉLIOREZ VOTRE SITUATION**
en suivant un cours par correspondance
Perfectionnez-vous dans votre profession, changez de métier si vous le désirez
Plus de 100 cours commerciaux ou techniques à votre disposition

BON A découper et à adresser au
CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PAR CORRESPONDANCE
5, boulevard des Philosophes - GENEVE
Je suis intéressé par la branche et j'aimerais recevoir gratuitement votre brochure «A QUOI TIENENT LA RÉUSSITE».
Nom _____ Adresse _____

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.

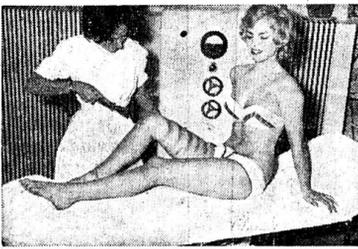
H. GRAZ, Lausanne
Bureau: rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

Où trouverais-je

un foyer accueillant pour mon petit garçon de 1 mois? Environs de Neuchâtel de préférence. — Adresser offres écrites à U. T. 504 au bureau de la Feuille d'avis.

Gols de chemises
Raccommodages
Mme STREIT
Ecluse 17 - Tél. 5 63 19

La certitude d'être mince... Clarins



I K S 25 124

- Si vous avez des bourrelets à la taille
- Si vos hanches sont trop fortes
- Si vos cuisses sont trop grosses
- Si vos genoux sont empâtés
- Si vos chevilles sont trop épaisses
- Si l'aspect peau d'orange vous inquiète

Ces soucis disparaîtront à tout jamais, rapidement et sans douleur, par le traitement CLARINS (Aéro-Vibro-Thérapie).

Agissant aussi bien en surface qu'en profondeur, le traitement CLARINS redonnera toute leur fermeté et leur jeunesse à vos tissus.

Vous pouvez faire confiance à CLARINS
Notre réputation est votre garantie

Institut Bourquin
Neuchâtel

5, rue de l'Hôpital, 2me étage, tél. (038) 5 61 73
BIENNE, Uraniahaus, place de la Gare 1, tél. (032) 3 81 18

Bon

pour une démonstration gratuite

GUILLOD

1895-1961
66 ans d'existence
achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes, bibelots, vaisselle, livres.
Expertises
Fleury 10, Neuchâtel
Tél. 5 43 90

Mécontent de votre radio!
Téléphonez au 5 54 93

REOS

F. Steiger
Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

Réparations de rasoirs électriques
WILLY MAIRE
Coiffeur Seyon 19

Demoiselle de bonne éducation, présentant bien, désire rencontrer monsieur dans la trentaine, en vue de mariage; veuf accepté, avec enfant ou non; si possible protestant, ayant bonne situation. Adresser offres écrites à G. W. 520 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

Chien appenzellois

de 8 mois, affectueux, à donner contre bons soins. Amis des bêtes. Tél. 5 57 41 ou 5 32 10.

A vendre pour cause de départ à l'étranger

«Opel Caravan» de luxe
modèle 1959, état impeccable, plaques, assurance et casco payés jusqu'à fin juin, pneu neuf, Fr. 6200.— comptant. Tél. 5 93 55.

Prof. Médicales

Dr Lenggenhager
Spécialiste F.M.H.
Maladies de la peau et des voies urinaires

de retour

Dr Grether
COLOMBIER

pas de consultations aujourd'hui

On cherche pour ce printemps **apprenti(e) vendeur(se)**
Gain intéressant. — S'adresser à Fred. Meier-Charles S.A., la Coudre. Tél. 5 46 44.

DEM. A ACHETER

Soudure électrique
On cherche un poste d'occasion. Tél. 5 32 66 (repas et soir).
A vendre à prix très avantageux

Véhicules à moteur

Renault» «Frégate

modèle 1959, 20.000 km, sans aucun accident, avec radio. Echange et paiement par acomptes possibles.

AMAG BIENNE
4-8, rue des Artisans
Tél. 032-3 84 44

OCCASIONS AVANTAGEUSES:
SIMCA
grand large, 7 CV, 1956, grise et bleue, revisée.

OPEL CAPITANE
12 CV, 1953, grise, toit ouvrant. Propre.

RENAULT FRÉGATE
10 CV, 1956, limousine 5-6 places. Garantie 3 mois.

RENAULT DAUPHINE
5 CV, 1958, noire, propre.

AUSTIN
6 CV, 1948, bleue, 2 portes.

VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral
AGENCE PEUGEOT
J.-L. Segessemann
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel - Tél. 5 99 91

Mercredi 8 février 1961, à 20 h 15,
AULA DE L'UNIVERSITÉ, NEUCHÂTEL

Henri Guillemin

présente :

Qui était Victor Hugo?

Entrée : 2 fr. 50

Location : AGENCE STRUBIN (librairie Reymond)
Tél. 5 44 66

ORGANISATION :
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

Conservatoire de musique de Neuchâtel

DIRECTEUR : ROGER BOSS

SEMESTRE D'ÉTÉ

15 février - 15 juillet 1961

Piano - Violon - Violoncelle - Orgue - Trompette
Clarinette - Hautbois - Flûte - Flûte douce - Instruments à percussion - Guitare - Chant - Solfège - Solfège
Jaques-Dalcroze - Rythmique Jaques-Dalcroze - Harmonie
Contrepoint - Analyse des formes - Composition - Histoire de la musique - Pédagogie - Accompagnement
Diction, déclamation, art dramatique - Danse classique

Classe d'amateurs et de professionnels

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du conservatoire

Fbg de l'Hôpital 106 - Tél. 5 20 53

Crédit Foncier Suisse, Zurich

Emprunt 3 1/2 0/0, série T, de 1961, de Fr. 18,000,000.— cap. nom.

Conformément à la décision prise par son Conseil d'administration en date du 30 janvier 1961, le Crédit Foncier Suisse, à Zurich, émet un nouvel

Emprunt 3 1/2 0/0, série T, de 1961 de Fr. 18,000,000.— cap. nom.

destiné à la conversion ou au remboursement de son emprunt 3 1/2 0/0, série P, de 1951 de Fr. 12,000,000.— déposé pour le 1er juin 1961 et de ses bons de caisse 2 1/2 0/0, datés du 30 septembre 1950, numéros 282,501 - 285,100, de Fr. 11,000,000.— venant à échéance le 31 mars 1961. Les principales modalités sont les suivantes :

Obligations au porteur de Fr. 1000.— cap. nom.
Coupons annuels au 31 mars : le premier coupon viendra à échéance le 31 mars 1962.

Durée de l'emprunt 12 ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1973.
Remboursement anticipé par le Crédit Foncier Suisse, facultatif après 10 ans, c'est-à-dire la première fois le 31 mars 1971.

Prix d'émission 100 1/2 + 0.60 1/2 timbre fédéral d'émission - 100.60 1/2 pour les conversions et les souscriptions contre espèces.

Délai de libération du 31 mars au 10 avril 1961, avec décompte d'intérêt à 3 1/2 0/0 au 31 mars 1961.

Cotation aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Berne.
Conversion : Aux cas où les demandes de conversion dépasseraient le montant de Fr. 18,000,000.— à disposition, une réduction de la répartition aurait lieu aux dépens des porteurs de bons de caisse 2 1/2 0/0 de 1950, tandis que les demandes présentées sur la base des obligations de l'emprunt 3 1/2 0/0, série P, de 1951, seraient prises en considération dans leur totalité.

Souscription contre espèces : Le montant du nouvel emprunt, qui ne serait, le cas échéant, pas absorbé par les conversions, sera offert simultanément en souscription publique contre espèces.

Un consortium de banques a pris ferme cet emprunt et l'offrira en émission publique du

6 au 13 février 1961, à midi,

aux conditions précitées.

Les demandes de conversion et de souscription contre espèces seront reçues sans frais par les banques soussignées, ainsi que par toutes leurs succursales en Suisse, qui tiennent à la disposition des intéressés le prospectus d'émission ainsi que les bulletins de conversion et les bulletins de souscription.

En plus des banques et maisons précitées, les demandes de conversion et de souscription contre espèces seront reçues sans frais par :

Crédit Foncier Suisse
Banque Cantonale de Berne Oechslin frères & Cie

GALA DE MAGIE

Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 février

«10ème anniversaire du Club des magiciens»

NEUCHÂTEL - CABARET-THÉÂTRE DU GRUTLI

Places limitées! • Location, programmes chez PATTUS-TABAC

La Vauxhall Victor* 1961: une voiture qu'il faut essayer!

- * Vauxhall Victor Super Fr. 8300.-
- * Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8900.-
- * Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9700.-

* Un produit de la General Motors - Montage Suisse

Garage M. FACCHINETTI, Neuchâtel
Tél. (038) 5 61 12

ALAIN DURIG, Môtiers - Neuchâtel
Tél. 9 16 07



Prêts
Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHÂTEL

Roquefort français
H. Maire, rue Fleury 16

Saint-Blaise
Serrières
Peseux
5 31 83

Bassin 8
Maladière 20
Gouttes d'Or 92
Un seul téléphone :

mode
3 vêtements
nettoyés à sec
pour le prix de 2

2
3 pour

Dernières dépêches de la nuit

Pour réorganiser l'armée katangaise Le colonel Trinquier accepte d'aider Moïse Tschombé

PARIS (AFP). — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue samedi à son domicile parisien, le colonel de parachutistes Roger Trinquier a annoncé qu'il avait accepté d'aider Moïse Tschombé dans sa tâche d'organisation de l'armée katangaise.

Vêtu d'un costume gris à chevrons, le colonel Trinquier, qui vient d'obtenir sa mise à la retraite anticipée, a donné lecture d'une déclaration consacrée à son récent voyage d'information au Katanga. Il a notamment déclaré :

« J'ai voulu me faire sur place ma propre opinion. J'ai été surpris de trouver à Elisabethville et à Jadotville le calme le plus complet, une population détendue et une vie absolument normale. J'ai constaté qu'au Katanga il existait réellement un Etat, c'est-à-dire un gouvernement, une administration des finances, une armée, une économie saine. Sans aucun doute, l'ordre régnerait sur la totalité du territoire si des bandes venues des provinces voisines ne venaient apporter la perturbation. Dans cette région, au stade actuel, c'est une guerre de tribus sans caractère politique. »

Des renforts envoyés d'urgence à Kindu

LEOPOLDVILLE (UPD). — Le commandant des forces des Nations Unies au Congo a ordonné l'envoi d'urgence de renforts dans la ville de Kindu où depuis jeudi après-midi quelque 200 « casques bleus » nigériens se défendent contre environ 1500 Congolais. Un cessez-le-feu avait été conclu vendredi vers 17 heures mais depuis les Nations Unies sont sans nouvelles et l'on peut craindre que les combats aient repris.

Le « super-sputnik » russe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais c'est là tout ce que l'on sait sur le nouveau satellite artificiel de la terre. Comme pour les précédentes expériences soviétiques — et à l'inverse de ce qui est le cas pour les expériences américaines — on ignore, et on ignore vraisemblablement toujours, d'où le satellite a été lancé, à quelle heure précise il a été lancé, de combien d'étages était dotée la fusée porteuse, quelle est la nature du carburant utilisé, etc...

En l'absence — attendue — de tous ces renseignements essentiels, on en est réduit à énumérer de simples constatations :

Le nouveau Spoutnik est le plus lourd qui ait jamais été lancé dans l'espace. Le « vaisseau de l'espace numéro 1 », lancé en août dernier par les Soviétiques et qui emmenait deux chiens, des souris, des plantes, etc... dans l'espace ne pesait que 4600 kg. Le « vaisseau de l'espace numéro 2 », lancé le 1er décembre dernier (et qui, à l'inverse du précédent, ne put être récupéré, s'étant consumé lors de son retour dans l'atmosphère), était déjà plus lourd, mais ne dépassait pas 5 tonnes. Le super-Spoutnik est un peu plus lourd encore, ou plutôt celles qui sont données apparaissent quelque peu contradictoires. D'un côté on annonce que le lancement a été une réussite et que tout s'est déroulé comme prévu, de l'autre on précise que l'orbite du satellite est « proche de celle qui était prévue » — ce qui laisse à tout le moins entendre que le satellite ne suit pas exactement la trajectoire qui lui avait été assignée.

Qu'y a-t-il dans le satellite artificiel?...

Un point aussi à noter : le peu de détails donnés par les soviétiques sur les instruments scientifiques emportés par le nouveau satellite. Alors qu'à l'occasion de précédents lancements d'engins spatiaux, Radio-Moscou ou l'agence Tass énumèrent minutieusement tous les instruments dont étaient munis les appareils, cette fois c'est presque le silence. Le « super-sputnik » emportait-il de nouveaux instruments considérés, eux, comme « super-secrets » ? Là encore, on en est réduit aux conjectures.

Un homme ?

Mais le point sur lequel la discrétion des Soviétiques apparaît le plus surprenante et le plus propre à susciter des hypothèses est celui-ci : les communications officielles ne mentionnent pas la présence de « passagers » — humains ou animaux — à bord du nouveau « géant de l'espace », mais ils ne spécifient pas non plus que le satellite est « inhabité ».

Le mystère reste donc entier. Les Soviétiques ont-ils, vraiment accepté de lancer dans l'espace cette énorme cabine spatiale qui peut certainement contenir sinon un ou plusieurs hommes, du moins plusieurs animaux, sans y mettre de « passagers » ? Le satellite est-il au contraire « habité » ? Mais les savants soviétiques se refusent-ils à le dire dans l'attente des résultats définitifs de l'expérience ? Nul ne le sait et nul ne peut trancher dans un sens ou dans l'autre. Mais l'on ne peut s'empêcher de rêver en pensant à ces « grognements » et à ces « gémissements » que des radio-amateurs italiens affirment avoir captés dans l'espace, et qui proviennent à leur avis soit d'un homme soit d'un mammifère supérieur qui aurait été lancé dans le cosmos...

L'avis du directeur de l'observatoire de Jodrell Bank

« Je ne serais pas surpris d'apprendre que les Russes ont lancé un homme dans l'espace. Je n'ai aucune preuve dans ce sens, mais néanmoins cette possibilité ne peut être exclue », déclare samedi soir le professeur Bernard Lovell, directeur de l'observatoire radio-astronomique de Jodrell Bank.

Le procès des barricades

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le colonel Godard répond : « Chez le juge d'instruction, il n'a pas été question de la fusillade. Ici, j'ai parlé pendant quatre heures. Il fallait me poser des questions, car avec tout ce que j'ai vu en Algérie, il faudrait des journées entières pour que je le décrive. »

Le général Gratien Gardon, commissaire du gouvernement qui soutient l'accusation, attache beaucoup d'importance à l'heure à laquelle le colonel Godard a vu tirer un fusil mitrailleur. Le général estime en effet que la riposte des gendarmes pourrait se situer dans le cadre de la légitime défense. Le capitaine Yves de la Bourdonnais qui avait déjà déposé, est rappelé à la barre et confronté avec le colonel Godard. Il reste sur ses positions, disant que son chef lui avait déclaré avoir vu trois chargeurs de fusil mitrailleur vides. Le colonel Godard n'en a conservé aucun souvenir.

La défense intervient alors par la voix de Me Le Corroller pour dire : « Si le feu a pu être ouvert, c'est qu'il y a eu des ordres. Le général Germain Coste, responsable du maintien de l'ordre, n'a donc pas dit la vérité. »

JUPILE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le roi et la reine, arrivés samedi en fin de matinée sur les lieux de la catastrophe, sont allés s'incliner devant les corps des deux premières victimes qui reposent dans une chapelle ardente du village. Pendant que le souverain parcourait les lieux et s'entretenait avec les sauveteurs et les ministres présents, la reine rendait visite aux rescapés et à l'unique blessée hospitalisée à Liège.

Le prince Albert, frère du roi, s'était de son côté rendu à Jupille et s'était lui aussi incliné devant les corps des victimes. Interrogé par l'envoyé spécial de la radio belge, le bourgmestre de Jupille a déclaré que le déblaiement n'avait pu être effectué aussi rapidement qu'il l'eût voulu en raison des retards dans l'arrivée du matériel militaire. Des appareils à l'entreprise privée ont été engagés et des pelles et des bulldozers privés arrivaient hier à tout instant sur les lieux, ce qui a permis d'attaquer la masse de poussier de trois côtés à la fois.

FRANCE

Non-lieu en faveur de M. Blaise de Pury

M. Cozette, juge d'instruction à Lyon, vient de faire bénéficier d'un non-lieu M. Blaise de Pury, fils du pasteur protestant neuchâtelois, qui avait été impliqué, il y a près de trois mois, dans une affaire de soutien à F.L.N. dans la région lyonnaise. M. Blaise de Pury avait été mis récemment en liberté provisoire.

ATTENTAT CONTRE DES ALGERIENS A LENS

Selon des rapports de police, deux Algériens, travaillant comme mineurs, ont été tués à coups de revolver, dans la nuit de samedi à dimanche, à Lens, dans le nord-est de la France. Les auteurs de cet attentat sont en fuite.

INCIDENT DANS LE DÉTROIT DE FORMOSE

Le ministère de la défense de la Chine nationaliste annonce que des coups de canon ont été échangés dimanche matin au nord-ouest de l'île de Matsu entre deux destroyers nationalistes et trois navires communistes chinois.

M. SPAAK ELU PRÉSIDENT DU « MOUVEMENT GAUCHE EUROPEENNE »

M. Paul-Henri Spaak, a été élu samedi soir à la présidence du « mouvement gauche européenne », né de la transformation du « mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe » créé en 1947.

PLUS DE TROIS MILLIONS DE CHOMEURS AUX ETATS-UNIS

Le ministère américain du travail annonce que pour la semaine se terminant le 21 janvier (dernière statistique établie), le nombre des chômeurs secourus s'élevait aux Etats-Unis à 3,232,000.

Troubles en Angola

LISBONNE (UPI). — Sept policiers portugais ont été tués au cours de troubles qui se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche, à Luanda, capitale de l'Angola, rapporte l'agence d'information portugaise ANI.

Des éléments révolutionnaires armés de mitraillettes avaient lancé à trois heures du matin des attaques simultanées contre la prison militaire de Luanda, la prison civile et la prison de la police politique.

Le calme aurait été complètement rétabli depuis hier matin. Dimanche, de nouveaux troubles ont éclaté à l'occasion des obsèques des policiers tués. Quatre personnes ont été tuées, ce qui porte à vingt morts et sept blessés le bilan total des troubles en Angola.

La « Santa-Maria » restituée au Portugal

RECIFE (UPI). — Après une « fugue » involontaire, la « Santa-Maria » a été restituée au Portugal. En effet, samedi matin, à 11 h 20 (locale) l'amiral Diaz Fernandez, commandant du 3me district naval brésilien, a officiellement remis, au cours d'une brève cérémonie, le bateau au colonel Joaquim da Luz, attaché militaire du Portugal au Brésil.

OFFENSIVE DE L'HIVER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour le premier dimanche depuis bien des années, les New-Yorkais ont pu entendre sonner hier les cloches de l'église de Manhattan. Il a fallu pour provoquer ce phénomène une tempête de neige d'une telle violence que, samedi à midi, le maire de la ville avait décrété en quelque sorte l'état d'alerte et interdit aux automobilistes de s'aventurer dans les rues. C'était la première fois qu'une mesure aussi draconienne était prise. Les chutes de neige ont cessé samedi soir, après avoir duré vingt-quatre heures, mais on laissait un tapis blanc de 50 centimètres d'épaisseur.

Le silence presque complet des rues est interrompu parfois par le grondement d'un chasse-neige.

Graves avalanches en France

Dans la nuit de vendredi à samedi, après trois jours d'incessantes chutes de neige, une avalanche importante a coupé la route qui, de Bourg d'Oisans, conduit à la station de l'Alpe d'Huez. Il est encore difficile de savoir si cette avalanche a fait des victimes.

La tempête de neige a également isolé deux villages : Villard-Reymond et Villard-Notre Dame.

En Savoie, quinze maisons ont été partiellement détruites par une autre avalanche.

Dans la vallée que domine le Grand-Bec, à cinq kilomètres de Pralognan, une importante chute de neige, descendue de la Dent-du-Villard, s'est abattue sur le village du Planay situé à 1150 mètres d'altitude. L'avalanche a été d'une abondance telle qu'une quinzaine d'habitations ont été endommagées.

Mauvais temps sur toute l'Europe

Deux marins ont péri, et sept autres ont été sérieusement blessés durant la tempête qui s'est déchaînée vendredi sur les côtes méridionales de l'Italie, dans la région de Salerne.

Trois personnes ont été tuées par une avalanche sur les pentes du Grand-End, l'un des plus hauts sommets de la chaîne anglo-écossaise de Scaffell.

Nouvelle exacte, croit-on à Paris

PARIS (AFP). — Les nouvelles en provenance de Tunis, relatives à une invitation du général de Gaulle à M. Habib Bourguiba n'ont pas encore reçu à Paris, étant donné l'heure tardive à laquelle elles ont été connues, une confirmation officielle. On croit cependant savoir, dans les milieux informés, que ces informations sont tout à fait exactes.

M. Joxe regagne la capitale française

Il s'est occupé de la mise en place de l'Algérie algérienne. PARIS (AFP). — M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, a regagné Paris samedi soir, après un voyage d'études de 48 heures en Algérie.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Couvet a accueilli les délégués de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises

De notre correspondant :

Les délégués de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises se sont réunis dimanche, en la salle grise de l'hôtel communal de Couvet. Le président en charge, M. Julien Dubois, ouvrier, a salué la présence de M. Membrey, délégué du comité fédéral, et de deux membres du Conseil communal de Couvet, MM. Delay et Bossard, et se réjouissant de la réception de la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers après une éclipse de seize années. Il rend également hommage aux disparus de l'année. L'appel fait constater la présence de 38 sections. Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du dimanche 7 février 1960 est adopté sans modifications. Il a paru dans le « Musicien neuchâtelois ».

Des démissions qui ne sont pas acceptées

L'ordre du jour appelle ensuite les admissions et démissions. La « Lyre » et les « Armes-Réunies » de la Chaux-de-Fonds ont démissionné, ne voulant pas collaborer avec la fanfare la « Chauxoise ». M. Walter Kohler, de Couvet, au nom de l'« Helvetia », dont les « Armes-Réunies » sont la marraine, demande que l'assemblée prie les deux fanfares démissionnaires de revoir leur position et propose de leur accorder un délai d'un mois. M. Jaggi, au nom des « Armes-Réunies », déclare que toutes les tentatives ont échoué et que le délai accordé n'apportera rien. M. Wulliemur, au nom de la « Lyre », confirme les paroles de M. Jaggi. La proposition de l'« Helvetia » est cependant adoptée par 34 sections contre 3 non et une abstention.

Le rapport d'activité

Le rapport du comité cantonal fait revivre les événements marquants de l'année écoulée : fête de la Sagne, assemblée de Lignières, etc. Le Conseil d'Etat a accordé à l'association une subvention de 1000 fr. Les démarches entreprises en haut lieu pour améliorer l'enseignement du solfège ont abouti à l'introduction d'un premier livre de solfège dans les écoles. M. Léon Hamel prépare un historique de l'association ;

RÉGIONS DES LACS

MOTIER (Vully)

Une voiture s'écrase contre un arbre

Son conducteur est tué

(c) Vendredi soir vers 23 heures, une voiture venant de Guevaux s'est jetée contre un mur à l'entrée ouest du village de Motier au lieu dit « En Chambez ». Le conducteur, M. Charles Pache, né en 1937, ouvrier boucher à Morat, a été tué sur le coup. La machine a été complètement démolie. Il a fallu beaucoup d'efforts pour dégager de la voiture le corps du malheureux conducteur. Un médecin et M. Herren, préfet du district, se sont rendus sur les lieux de l'accident.

On ignore pour l'instant les causes de ce terrible accident. Le corps de la victime a été transporté à l'hôpital de Meyriez.

BIENNE

Un skieur se casse une jambe

(c) Dans la matinée de dimanche, un skieur, M. Maurice Affolter, s'est cassé une jambe aux Prés d'Orvin. Il a été transporté à l'hôpital de Beaumont.

Collision : une voiture sort de la route

(c) Samedi en fin de matinée, deux autos sont entrées en collision à la route de Neuchâtel, près du « Häfeld ». Une des machines est sortie de la route. Les dégâts sont importants, mais, par chance, personne ne fut blessé.

Un cycliste à l'hôpital

(c) Samedi à 11 heures, à la route de Madretsch, place du Breuil, un cycliste, M. Hans Hubacher, a été accroché par une auto. Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été hospitalisé à Beaumont.

JURA BÉNOIS

SAINTE-CROIX

Une jambe cassée

(c) M. Albert Dirig, âgé de 22 ans, employé à la gare de Sainte-Croix, s'est cassé la jambe droite en faisant du ski aux Avattes. Il a été transporté à l'hôpital de Sainte-Croix par un automobiliste de passage.

les sections doivent lui fournir les matières concernant leur société et plusieurs ne l'ont pas fait encore. Le président remercie les sections, qui n'ont cessé de le soutenir dans ses efforts, et forme des vœux chaleureux pour l'avenir.

Le caissier cantonal, M. John Favre, donne un résumé des comptes qui se présentent plus favorablement que l'an dernier grâce à l'heureux résultat de la fête de la Sagne et à la subvention de l'Etat. Actuellement, l'association n'a aucune dette, et sa fortune totale s'élève à 2255 fr. Le rapport des vérificateurs de comptes est présenté par M. Hamel. Il conclut à leur adoption après remerciements au caissier. L'assemblée donne décharge au comité de sa gestion.

Commission musicale

M. Amédée Maier, président, rapporte au nom de la commission musicale. Il rappelle la démission de M. René Ceugnin et rend hommage à son activité multiple et fructueuse. Il sera remplacé par M. Rusca, chef de la Musique militaire du Locle, comme membre de la commission. La commission musicale a développé une grande activité, surtout pour préparer la fête cantonale de la Sagne. M. Maier donne ensuite lecture des rapports du jury qui recommande des exercices spéciaux de marche. Les épreuves ont été jugées d'un sérieux travail. Il faut une seule épreuve, mais il importe d'exclure la jaillonne.

Vient ensuite l'examen des propositions concernant la fête cantonale de 1963. Avant de traiter ce point, M. Ischer remercie les musiciens pour le beau souvenir qu'ils ont laissé à la Sagne. La prochaine fête est revendiquée par l'« Espérance » de Gressier, proposition acceptée par acclamation. Le comité verra si les locaux disponibles permettront l'organisation d'un concours.

La rubrique des propositions, le comité cantonal présente une adjonction à l'article 11 du règlement, effectuant une période d'essai d'une année. Cette adjonction est adoptée par 37 voix contre 22. Le président adresse un appel pour que chacun s'intéresse à l'historique en préparation pour le centenaire de la Société fédérale des musiciens en 1963.

Un nouveau président

Le point 12 de l'ordre du jour était la nomination du président cantonal. En assemblée du 14 décembre 1960, le comité avait enregistré avec regret la démission de M. Julien Dubois et nommé M. Edmond Studzinski, vice-président, qui accepte pour une année. M. André Carcani remercie M. Julien Dubois pour le travail effectué et propose de le nommer président d'honneur. Celui-ci se dit très touché par la distinction qui lui est faite. Les vérificateurs pour l'exercice 1961 seront les sections de Saint-Blaise et de Saint-Aubin.

Dans les divers, au sujet du jury de la fête de la Sagne, M. Matthey pense que les honoraires sont trop élevés. Le président déclare que ces sommes sont calculées d'après un barème officiel qui ne peut pas être contesté. M. Emile l'Éplattier et M. André Carcani sont nommés membres honoraires de la Cantonale en reconnaissance des services rendus. M. Hamel réclame encore l'historique des sociétés de façon à lui permettre de procéder à la rédaction de la plaquette qu'il prépare. Il désire faire un travail complet et serait désolé que l'abstention de certaines sociétés ne lui permette pas.

Un repas succulent fut ensuite servi à la salle de spectacle. La société l'« Avenir », organisatrice de la journée, avait assuré la préparation de cette partie gastronomique qui fut appréciée. Au dessert, le salut des autorités communales a été apporté par M. G. Delay, président du Conseil communal. Après un intermède musical copieusement applaudi de la fanfare l'« Avenir », sous la direction de M. Schöb, la distribution des médailles de vétérans cantonaux et fédéraux mit un point final à cette journée fort réussie.

AVIS TARDIFS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Le cours de journalisme

de M. René BRACHET, privat-docent, recommence aujourd'hui à 18 heures. Salle C 47.

Ce soir, 20 h 30, au Théâtre

LES FRÈRES JACQUES

L'hôtel du Dauphin FERMÉ

du 4 au 20 février

TOURING CLUB SUISSE

Mercredi 8 février

Matinée des enfants

Encore quelques places disponibles à l'Office du T.C.S. Tél. 5.10.70.

TOURING CLUB SUISSE

lundi 6 février 1961

Portugal-Madère COMPLET

Seules les personnes munies de cartes d'entrée pourront assister à cette conférence.

L'Hôtel du Lac - Anvermiers sera fermé

dés aujourd'hui et jusqu'au 9 mars à l'occasion du congé annuel du personnel.

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

A Neuchâtel et dans la région

Lutte contre l'offensive blanche au Val-de-Travers et dans les montagnes

(c) Depuis vendredi à 4 heures du matin et pendant tout le week-end, les cantonniers préposés au service de la voirie ont dû mener une action de grande envergure contre l'offensive blanche particulièrement violente au Val-de-Travers et sur les montagnes avoisinantes.

Pendant la nuit de vendredi à samedi, la neige est tombée de plus belle mais, aux premières heures, avant-hier matin, la pluie s'est mise de la partie avec abondance.

Routes transformées en fondrières

Les routes ont été transformées en fondrières. On patageait dans l'eau et dans la neige et il n'était guère aisé de circuler.

La crainte d'inondations importantes s'est révélée vaine, heureusement, et à part quelques champs légèrement recouverts d'eau, ainsi que nous l'avons signalé dans notre précédent numéro, les choses en sont restées là. La température, plus fraîche dimanche, eut

d'ailleurs pour conséquence de provoquer la dérive des rivières.

Imposants remparts

Dans la région les Sagnes - la Brévine, de la Brévine au Cernil et des Verrières à la Côte-aux-Fées, la neige est particulièrement abondante. A certains endroits, elle forme des remparts atteignant la hauteur d'un homme.

Des « menées » constituent aussi d'imposants amas dans la vallée de la Brévine situées dans l'axe de direction du vent. Certaines fermes restent reliées à la civilisation par de petits couloirs seulement.

Des avalanches sur les routes

Samedi après-midi, une avalanche de neige s'est abattue dans les gorges de Noivaux, sur la chaussée. La route a été coupée pendant un temps relativement court mais les véhicules à moteur durent passer par le Mont de Buttes et la Côte-aux-Fées.

D'autres avalanches sont tombées près du Haut de la Tour, entre Fleurier et les Verrières. Chaque fois la neige a pu être débarrassée de façon à maintenir libre la circulation sur ce tronçon de la pénétrante Pontarlier - Neuchâtel.

La lutte et ses moyens

Il faut être reconnaissant aux cantonniers de l'Etat, dirigés par M. Pierre-F. Coulot, conducteur des routes, d'avoir fait le maximum pour assurer une circulation routière à peu près normale.

De vendredi à dimanche, bien des hommes ont dormi fort peu d'heures et sont restés presque constamment sur la brèche. Ils disposaient de quatre fraises à neige et de trois gros chasse-neige pour sillonner la vallée et les montagnes. Les automobilistes, en tout premier lieu, peuvent être reconnaissants du travail fait car, somme toute, ils ont pu circuler avec le moins de risques possible dans notre région où l'hiver se démène, cette année, de belle manière.

Le Côté et la Joux-du-Plâne coupés du monde

La pluie s'est mise à tomber samedi en fin d'après-midi sur un paysage recouvert d'une couche de neige fraîche de 20 cm. Si sur les routes du fond du val, la neige disparaît assez rapidement, il n'en fut pas de même sur les chemins de montagne où l'eau, ne pouvant pas être évacuée assez rapidement, formait en de nombreux endroits des petits lacs artificiels, empêchant la circulation. Dimanche, il était impossible de rendre au Côté ou à la Joux-du-Plâne dont les habitants sont pratiquement coupés du reste du monde.

Les services des voiries communales sont débordés. Par place, il a fallu ouvrir les chemins au moyen d'un tronçonneau tiré par des chevaux.

Des champs inondés

Dans le fond du val, les champs sont par place recouverts d'une forte couche d'eau que les terrains gelés ne peuvent pas absorber. Les agriculteurs sont inquiets pour les cultures de céréales heureusement encore protégées par un tapis de neige. Il faut espérer que le froid ne reviendra pas avant que toute l'eau ait disparu.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Une auto se jette contre un arbre

Trois blessés dont l'un est dans un état grave

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à 1 h 15, M. Jean-Claude Schick, de Couvet, circulait en auto sur la route cantonale de Fleurier à Motiers. Il pilotait une voiture appartenant à la fiancée de l'un de ses camarades, et était accompagné de MM. Michel Perriquet et Gilbert Wehren, de Saint-Sulpice.

Trois cents mètres avant le cheflieu et pour une cause inconnue le véhicule monta sur la banquette enneigée, roula ainsi sur 16 mètres puis se jeta contre un arbre. Sous l'effet du choc, l'arrière de la voiture se mit au travers de la route.

Un instant plus tard, M. René Favre, habitant les Rasses et qui était en voiture avec sa femme en suivant la même direction que l'auto pilotée par M. Schick, croisa deux véhicules. Il mit ses feux de position puis ses grands phares. M. Favre vit alors une masse sombre lui barrant la route. Comme il n'avait plus de place suffisante sur la partie gauche de la chaussée pour passer, il freina mais ne put empêcher son véhicule de tamponner à l'arrière de celui qui venait d'être victime d'un accident.

Promptement alerté, la police cantonale de Motiers s'est rendue sur les lieux avec l'ambulance. M. Michel Perriquet saignait abondamment avait une plaie au cuir chevelu et souffrait d'une forte commotion. Il a immédiatement été transporté à l'hôpital de Fleurier où, vu son état assez sérieux, il ne pourra pas être interrogé avant deux ou trois jours.

M. Schick avait des douleurs au genou gauche et au thorax ainsi qu'une plaie à l'arcade sourcilière gauche. Quant à Mme Favre, elle se plaignait de douleurs à la tête et à un bras. L'automobile utilisée par M. Schick est quasiment hors d'usage. Celle de M. Favre a sa partie enfoncée.

Permis retiré au conducteur

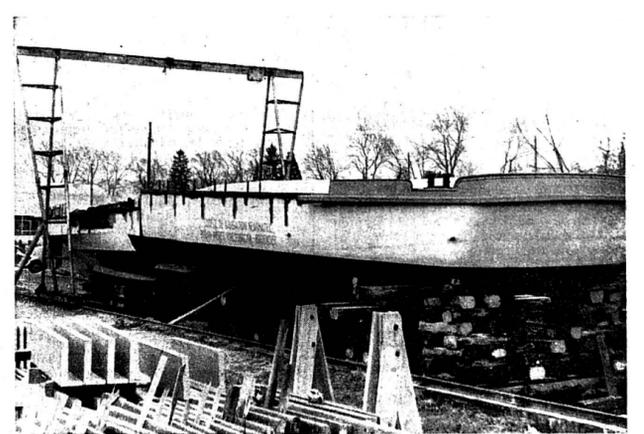
Immédiatement après la collision, MM. Schick et Wehren quittèrent les lieux sans s'occuper des blessés. La police s'est rendue au domicile de M. Schick qui dormait à poings fermés. Ce dernier a eu plusieurs fois maille à partir avec la justice des derniers mois, notamment à propos d'ivresse au volant et de scandale public, délits pour lesquels il a subi des condamnations. Après l'accident de la nuit de dimanche, son permis de conduire lui a été retiré.

FLEURIER

Une cuisinière fait explosion

(c) A la fin de la semaine dernière, une explosion s'est produite dans la cuisine de M. Louis Magnin, domicilié à la Grand-Rue 21. L'accumulation de gaz dans le four de la cuisinière a provoqué la déflagration qui n'a fait que de légers dégâts.

LA «VILLE D'ESTAVAYER» A NIDAU



Comme nous l'avons annoncé, les deux parties de la coque de la future nouvelle unité de notre compagnie de navigation sont arrivées samedi soir au chantier de Nidau, où a été prise cette photographie. Les deux parties de la coque vont être soudées et le bateau gagnera ensuite Neuchâtel où il recevra sa superstructure.

(Press Photo Actualité)

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

La neige sur une ligne à haute tension

(c) Samedi à 14 heures, la neige qui est tombée en abondance, a renversé deux poteaux d'une ligne à haute tension de 8000 volts. Les fils rompus ont provoqué un court-circuit. Les quartiers de la Sombaille, Epatures, Bulles, Valanvron, Joux-Perrel, Bas-Monsieur et le village des Planchettes ont été privés de courant. Le personnel des services industriels a immédiatement effectué les réparations nécessaires, si bien qu'à la fin de l'après-midi, le courant a pu être rétabli.

Fort chute de neige, suivie de pluie

(c) De samedi à dimanche, il est tombé 12 centimètres de neige. La couche tombée au cours de ces derniers jours s'élève à 50 centimètres. La température étant montée au cours de la journée de dimanche, la pluie a remplacé la neige à partir de 17 heures. La circulation est devenue, de ce fait, plus difficile en ville.

EN PAYS VAUDOIS

VUARRENS

Début d'incendie dans un garage

(c) Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences très graves s'est déclaré dimanche à 14 heures dans le garage appartenant à M. Denervand. Ce dernier qui venait de vendre de l'essence à un client, s'aperçut que quelque chose d'insolite se produisait à l'intérieur de son garage. Toute la partie électrique d'une chaudière à mazout avait pris feu la suite d'un retour de flamme au moment de la mise en marche automatique du chauffage. Le feu avait continué son chemin jusqu'à la conduite intermédiaire qui alimente le brûleur.

M. Denervand, en attendant l'arrivée des pompiers d'Yverdon, vida deux extincteurs sur le foyer. C'est après une lutte difficile que tout danger fut écarté.

Il est heureux que le feu n'ait pas atteint la citerne, car le tuyau d'amenée de l'huile au brûleur était déjà complètement rouillé. C'est à ce moment que le propriétaire intervint. S'il n'avait pas vu le danger assez tôt, une catastrophe aurait pu se produire vu la proximité des citernes de mazout et d'essence. Les dégâts sont évalués entre 8000 et 10,000 fr.

Si alors un enfant vient à vous, s'il rit, s'il a des cheveux d'or, s'il ne répond pas quand on l'interpelle, vous devinez bien qui il est.

Le Petit Prince, Saint-Exupéry.

Monsieur et Madame Michel Huguenin ; Marie-Noëlle Huguenin ; Monsieur et Madame Willy Huguenin ; Monsieur et Madame Albert Amann ; Monsieur et Madame Laurent de Coulon ; Olivier de Coulon, font part de la mort de

Gilles

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 4 février 1961, dans sa 3^{me} année.

(Promenade-Notre 5)

L'inhumation aura lieu mardi 7 février, à 11 heures, au cimetière de Beaufort (entrée sud).

Ne pas envoyer de fleurs et ne pas faire de visites.

Il ne sera pas adressé de faire-part.

Monsieur et Madame René Fischer-Mader, à Neuchâtel ; Madame Arlette Jurasz-Fischer et son fils Christian, à Neuchâtel ; le docteur et Madame Gérard Fischer-Lautenschütz et leurs fils Patrick et Philippe, à Genève, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Eliane MADER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, ce jour, dans sa 63^{me} année, après une pénible maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 4 février 1961. (Rue Poutaltes 6)

Veuillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

Mat. 24 : 42.

L'inhumation, sans suite, aura lieu mardi 7 février, à la chapelle du cimetière à 15 heures. Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. Prière de ne pas faire de visite. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Hans Luthy-Biernatzki, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marguerite Luthy, à Berne ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Luthy-Guest, leurs enfants Marc-André et Jean-Michel, à Neuchâtel ; Madame veuve Frieda Greub-Luthy et son fils, à Henniez ; Monsieur et Madame Otto Biernatzki, à Berlin ; Monsieur et Madame Ernst Wittmann-Biernatzki, à Berlin ; Monsieur et Madame Giovanni Luthy-Vuillemin et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Walter Guest-Rognon, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hans LUTHY maître armurier

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68^{me} année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 4 février 1961. (Avenue du 1^{er}-Mars 12)

Ma grâce te suffit. 2 Cor. 12 : 9.

L'inhumation, sans suite, aura lieu mardi 7 février, à la chapelle du cimetière, à 14 heures. Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Noble compagnie des mousettaires a la pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Hans LUTHY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La Société suisse des chasseurs « Diana », section Neuchâtel-Boudry, a la pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hans LUTHY

dont elle gardera le meilleur souvenir.

Madame et Monsieur William Barraud et leurs enfants, à Rochefort ; Madame et Monsieur G. Renaud-Hurni et leurs enfants, à Lausanne ; Madame et Monsieur Justin Montandon, à Nice ; Monsieur Arthur Jaquet, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier et à Lucerne ; les enfants de feu Monsieur Ernest Jaquet, à Zurich et à Genève ; Monsieur et Madame Léon Jaquet, leurs enfants et petits-enfants, à Bôle et au Locle ; Monsieur et Madame Ulysse Jaquet, en France ; Monsieur et Madame Edmond Jaquet et leur fille, à Neuchâtel ; Monsieur James Jaquet et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Benjamin Jaquet et son fils, à Rochefort et à Malvilliers, ainsi que les familles Renaud, Currit, Girardier, Périllard, Perrenoud, Perret et Béguin, ainsi que les familles alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de leur cher papa, grand-papa, beau-père, oncle, cousin et parent,

Monsieur Armand RENAUD

que Dieu a rappelé brusquement à Lui, le 5 février, dans sa 81^{me} année.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu, avec suite, à Rochefort, mardi 7 février, à 14 h. Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Raymond Pointet, à Combes/Landeron ; Monsieur et Madame René Pointet-Sandoz, au Locle ; Monsieur André Pointet, à Combes/Landeron, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Raymond POINTET

leur cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 61^{me} année, après une courte maladie supportée avec courage.

Combes/Landeron, le 4 février 1961.

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours ? Le secours me viendra de l'Eternel. Ps. 121 : 1 et 2.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mardi 7 février, à 16 heures. Culte pour la famille au domicile, à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Fraise à neige et chasse-neige en pleine action, samedi, près des Baillods, entre les Sagnes et la Brévine. (Phot. Schelling, Fleurier)

Le XXXVI^{me} camp de la Sagne s'est déroulé samedi et dimanche

Plusieurs conférenciers ont animé la journée paysanne

De notre correspondant de la Sagne:

Vendredi, la neige est tombée lourde et serrée sur notre haut Jura. Aussi est-ce entre de hauts remparts que les campeurs sont arrivés dans le long village de la Sagne.

Cette année, le camp avait un peu changé de structure ; le samedi était le camp paysan, et dès le samedi après-midi, des cadets de tout le canton sont venus passer un week-end à la montagne.

LE CAMP PAYSAN

Peu avant 10 heures, le camp est ouvert par un culte présidé par M. Guido Stauffer, pasteur à Cornaux, qui évoque le récit biblique où dix lépreux sont guéris par Jésus qui les envoie se présenter aux prêtres, un seul venant dire merci. Seul le dixième entre dans l'ambiance du royaume, car les neuf autres absorbent les bienfaits de Dieu sans savoir rendre grâces. Nous avons besoin de voir le dixième, car il nous montre qu'on doit et peut être heureux et joyeux dans le service.

Le pasteur Paul Weber, président du camp, salue chacun et tout particulièrement le représentant du Conseil d'Etat, M. Jean-Louis Barrelet, chef du département de l'agriculture, qui apporte le salut de l'autorité civile cantonale. M. Barrelet constate qu'actuellement on ne peut plus être paysan-homologue comme autrefois. Une réforme de structure s'est opérée et nos fermes se sont agrandies du côté de l'écurie. Nos paysans doivent travailler de manière rationnelle afin de pouvoir subsister, et cela ne signifie pas augmenter le parc agricole, mais savoir simplifier le travail, s'adapter aux circonstances et à la topographie et augmenter la rentabilité de l'entreprise.

Il se pourrait qu'on arrive à la solution d'avoir, en plaine, des entreprises agricoles sans bétail, mais à la montagne ce ne sera pas possible.

UN BANQUIER - PAYSAN

M. Alexandre Cuhe, président du Grand Conseil, présente l'orateur de la matinée : M. Fritz Richner, président du conseil d'administration de

L'Union de banques suisses, appelé à traiter quelques problèmes de l'agriculture suisse.

M. Richner aime le pays de Neuchâtel qui lui rend bien, puisque son Université lui a décerné le titre de docteur honoris causa. Ce financier est en même temps un terrien ; en effet, il possède une ferme en Argovie. C'est une excellente leçon d'économie politique qui est donnée aux paysans attentifs réunis dans la grande salle. La Communauté des Six et celle des Sept de notre Europe occidentale n'ont pas encore trouvé le pont qui leur permettra de coopérer, et notre agriculture est soumise aux fluctuations de cette situation. Nous pouvons être certains que nos autorités, dans cette politique d'intégration, n'abandonneront pas notre agriculture.

Le conférencier lance un vibrant appel à nos agriculteurs : « Que le plus intelligent de vos fils, leur dit-il, soit poussé à reprendre la ferme ; ne craignons pas d'organiser une saine coopération, et que le problème de la main-d'œuvre nationale et étrangère retienne l'attention de tous. »

L'après-midi, M. François Bonnard, secrétaire romand de l'Union centrale des producteurs de lait, attirera l'attention de ses auditeurs sur les problèmes qui se posent à l'agriculture quant à l'information qu'elle doit au public du pays. Il y a en Suisse 87 % de non agricoles, et le 13 % restant doit être compris. Il ne devrait pas y avoir d'incompréhension à cause du manque d'informations.

L'importation de produits agricoles se fait dans un système de libre échange ; cela demande de la compréhension pour nos producteurs indigènes de la part des consommateurs.

M. Bonnard propose la création d'un institut d'étude du marché agricole et notre Ecole polytechnique fédérale devrait l'habriter.

Après ces deux conférences, il y eut quelques mises au point et chacun rentra chez lui content de ces riches entretiens.

APRÈS-MIDI SPORTIF

Pendant que les paysans étaient dans la grande salle, une quarantaine de cadettes et cadets disputaient un concours de ski. Le temps n'était pas favorable, mais l'ambiance fut excellente. Voici les principaux résultats :

SLALOM GÉANT. Dames : Raymond Reinhard, 66" ; Chaux-de-Fonds, 66" 2/5 ; Ginette Pellaton, la Chaux-de-Fonds, 100" 1/5 ; Chantal Ferrari, Saint-Blaise, 104" 4/5 ; Juniors : Philippe Plaget, la Côte-aux-Fées, 55" 3/5 ; Francis Reinhardt, Saint-Blaise, 56" 2/5 ; Denis Lüthi, la Sagne, 58" 4/5 ; Elite : Henri Chevaller, Neuchâtel, 68" 3/5 ; Eric Proelochs, la Chaux-de-Fonds, 84" 1/5 ; Jean-Paul Aeschlimann, Saint-Blaise, 84" 4/5. Seniors : Jean-Claude Barbezat, la Côte-aux-Fées, 62" 1/5 ; Paul Weber, la Chaux-de-Fonds, 79" ; Jean-Pierre Selboz, Neuchâtel, 81" 2/5.

(A suivre.)

NOUVEAUX VÉTÉRANS CANTONAUX

Robert Niklaus, Auvornier ; Edouard Weli et Bernard Borel, Couvet ; Jean-Louis Hirschy, Corcelles ; Léon Berger, Cressier ; Ulrich L'Eclaireur, Cernier ; Samuel Geissler, les Geneveys-sur-Coffrane ; Francis Guyot, Neuchâtel ; Georges Vielle, les Ponts-de-Martel ; Albert Guyaz, Robert Michel, Peseux ; Charles Aubert, Marcel Jeanneret, Roger Portialis, Ubaldo Busset, Charles Borel, le Locle ; Ernest Blumenstein, Charlet Quelet, Saint-Blaise ; André Lebet, Saint-Sulpice ; Louis Aeschlimann, Travers ; René Mischer, les Verrières.

NOUVEAUX VÉTÉRANS FÉDÉRAUX

François Brunner, Bèrval ; Georges Blondeau, Buttes ; Julien Dubois, Corcelles ; Fritz Rindisbacher, Cernier ; Emile Fluckiger, Cortalloid ; Eugène Hoffmann, Chézard - Saint-Martin ; Daniel André, Fleurier ; André Maylin, Fontainemelon ; Louis-Edgar Brunner, la Chaux-du-Milieu ; Roger Bassin, Hermann Zbinden, Charles Aubert, le Locle ; Théophile Gauchat, Lignières ; Georges Bonjour, le Landeron ; John Favre et Jean-Louis, la Côte-aux-Fées ; Roger Bertschy et Marius Stragloti, Peseux ; Paul Fluckiger, Travers ; Charles Löw, les Verrières.

CINQUANTENAIRES

Pierre Panighetti, Fontainemelon ; Pierre Bruner, le Locle.

Naissances

Monsieur et Madame Henri-Louis de COULON et Cyrille ont la joie d'annoncer la naissance

d'Alexandre - Robert

4 février 1961

Diag. Norte 616 Buenos-Aires

Monsieur et Madame Daniel ZANETTA - JEANJAQUET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Mariline - Corine

4 février 1961

Maternité Ecluse 38

Monsieur et Madame Werner HUBER, Patrick et Thierry ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Gilles et Cyrille

le 4 février 1961

Schaffhouse Kantonsspital Rebbangstrasse 6

Madame et Monsieur Léon BARTHOLLET-BÉLET, Marianne et Philippe sont heureux de faire part de la naissance de

Isabelle

Neuchâtel, le 5 février 1961

LA VILLE

LES CONCERTS

Des solistes jouent sous les auspices des Jeunesses musicales

Le 3 février, ce concert de solistes a groupé, autour des jeunes musiciens, un plus grand nombre d'adultes que d'adolescents ; le programme, assez austère et tout traditionnel, en fut probablement la cause. La soirée se déroula dans une atmosphère de réunion de famille et l'amitié, la cordialité générales furent sans nul doute encourageantes pour cette sympathique phalange d'exécuteurs.

La direction en fut timide et trop retenue au début du concert, ce qui rendit assez floue et parfois incertaine l'interprétation par l'ensemble orchestral. Ce fut au cours des deux dernières exécutions, tout particulièrement, que M. Armin Jordan, gagnant de l'assurance, extériorisant ses impulsions, donna et maintint un bel élan parmi son groupe. Les impressions du public gagnèrent alors une excellente qualité et se traduisirent par des applaudissements aussi longs que mérités.

Les productions des solistes — violons et cellos — témoignèrent de solides capacités, de belle technique aussi (à défaut d'ampleur sonore chez les cellistes), et il fut agréable d'écouter MM. Mæckli et Lebmann dans un concert de Vivaldi, Mlle A.-G. Bauer, très sûre dans le concerto en la mineur de J.-S. Bach, Mlle Monika et M. Walter Grimmer, dans la symphonie concertante de J.-Chrétien Bach. Il y a bien des redites et des longueurs dans cet ouvrage, mais le jeu des interprètes sur ne les point trop souligner, car il fut averti.

M. Jean Jaquerod avait fait choix du beau concerto en do majeur de Haydn. Son jeu délié, expressif, dénote un tempérament, une personnalité attachants ; il joua fort brillamment la longue cadence du premier mouvement et répandit un charme séduisant au long de l'adagio ; l'accompagnement, comme nous disons plus haut, fut sûr et soutint bien le soliste.

En fin de soirée, nous entendîmes un concerto de Vivaldi, pour quatre violons et orchestre, Miles Brutsch et Bauer, MM. P. Huttenlocher et Jaquerod se donnant brillamment la réplique, avec une musicalité séduisante et constante que l'auditeur apprécia cordialement. Bien entourés par leur camarades, ces quatre jeunes artistes méritent les bravos nourris qu'ils eurent en fin d'exécution.

Nous félicitons également nos jeunes concitoyens de l'ensemble orchestral et qui, en notre ville, s'adonnent avec enthousiasme à la musique, et qui sont P. Sigrist (continuo), J.-C. Laederach (alto) et G. Deluz, bon bassiste. Aux applaudissements du public, les gracieuses musiciennes furent félicitées et, sans doute, ces treize exécutants et leur chef se sentiront-ils bien appuyés, désormais, par les Neuchâtelois !

M. J.-C.

ACCIDENTS

Un garçonnnet renversé par une voiture

Dimanche à 14 h 50, le petit Jacques Osowiecki, âgé de 7 ans, longeait l'avenue du Premier-Mars avec son père. Soudain il s'élança sur la route au moment où survenait une voiture neuchâteloise. Le garçonnnet souffrant de blessures au visage et au ventre a été conduit à l'hôpital Poutaltes par l'ambulance de la police.

AU FEU !

Que de fumée...

Cette nuit à minuit et demi, les appartements supérieurs de l'immeuble Maladière 16 étaient envahis par de la fumée. En effet, des débris avaient charbonné dans le dévaloir, probablement enflammés par une cigarette. Tout a été remis en ordre rapidement.

LA COUDRE

Une jambe cassée

(c) Mme R. C.-M. s'est cassé hier le col du